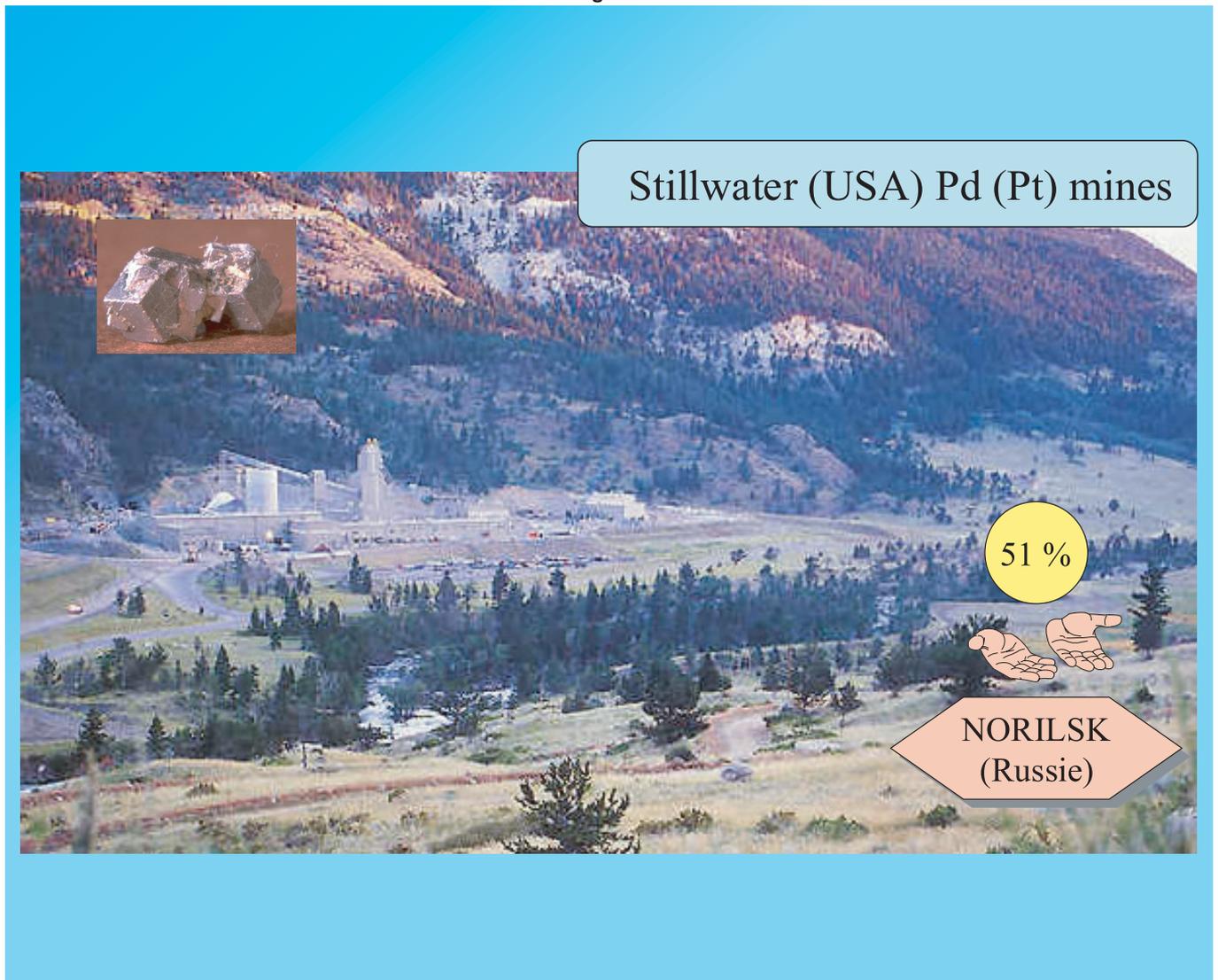


NOVEMBRE 2002

# ECOMINE

REVUE D'ACTUALITÉ DES MINÉRAUX ET DES MÉTAUX

Direction Générale de l'Énergie et des Matières Premières



## NORILSK VEUT 51 % DE STILLWATER

## PLATINE TOUJOURS HAUT ; PALLADIUM EN CHUTE

## SOMMAIRE

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

#### Cours et tendances .....5

- **Métaux précieux** : le platine au plus haut et le palladium au plus bas
- **Métaux de base** : frémissements haussiers sur fond de stabilisation des stocks LME

#### Fondamentaux .....6

- **Économie** : regain d'optimisme aux États-Unis, inquiétudes en Europe et au Japon

#### Dossiers et faits d'actualité .....6

- Un rapport de l'ONU accuse de pillage des sociétés minières opérant en RD du Congo
- Exploration minière mondiale : nouvelle baisse en 2002 ; redressement possible en 2003
- Anglo American, BHP Billiton, Rio Tinto, 3 grands acteurs miniers qui se portent bien
- Corus renonce à sa fusion avec le brésilien CSN
- Norilsk veut prendre le contrôle de Stillwater

### INFORMATIONS SECTORIELLES

#### Métaux de base .....9

- **Aluminium** : expansions de capacité des usines ; toujours plus et plus vite ...
- **Cuivre** : cours fragile ...
- **Étain** : Malaysia Smelting continue de tourner à cloche-pied
- **Fer et Acier** : accord de coopération signé entre Nippon Steel, Sumitomo MI et Kobe Steel
- **Plomb-Zinc** : fermetures de mines et d'usines et grèves ont soutenu les cours

#### Métaux d'alliage .....13

- **Antimoine** : le proche avenir du marché de l'antimoine toujours àprement commenté
- **Chrome** : Consolidated exploite la mine de chromite australienne de Coobina
- **Cobalt-Nickel** : les problèmes chez OMG, en RDC et en Zambie réduisent l'offre de cobalt
- **Ferro-alliages** : incidence chinoise sur les marchés

- **Magnésium** : Les producteurs chinois en ordre de marche ...

- **Tungstène** : tungstène chinois entre intérêt national et intérêts privés

#### Métaux spéciaux .....15

- **Gallium** : Umicore n'investira pas dans Picogiga, le contraignant à la liquidation

- **Germanium** : exploitation des ressources naturelles en RDC, l'ONU accuse

- **Silicium** : menaces anti-dumping américaines et européennes sur le matériel russe

- **Tantale** : argent de la guerre, l'heure des comptes approche-t-elle ?

- **Titane** : obligation d'achat de titane américain pour les programmes militaires US

- **Uranium** : mine de Mac Lean au Canada, poursuite de l'activité autorisée

- **Zirconium** : projet sables de plage de Moma au Mozambique : avancées commerciales

#### Diamant et métaux précieux .....17

- **Diamant** : Alrosa se développe en Russie et anticipe le retour de De Beers en Angola

- **Or (et argent)** : Bema Gold veut exploiter le gisement russe à or-argent de Kupol

- **Palladium-Platine** : valorisation des PGM contenus dans les tailings des mines de chromite du BIC

#### Minéraux industriels et Matériaux de construction .....20

- **Calcaires pour charge** : croissance externe pour Omya en Finlande

- **Chimie** : Rhodia cède sa chimie de base au fond américain Bain Capital

- **Ciment** : Lafarge, poursuite des désinvestissements et renforcement du partenariat avec Cimpor

- **Roches & minéraux industriels (RMI)** : l'UE finance le développement des RMI au Ghana

- **Silice électro-fondue**, levée des taxes anti-dumping de l'UE et redéploiement d'Imerys

#### Eaux minérales .....21

- Evian soigne son impluvium
- Danone renforce sa position de leader mondial d'eau en bonbonne
- Nestlé Waters contre attaque aux États-Unis face à Pepsi et Coca Cola

#### Négoce et recyclage .....22

- Le recyclage des métaux non ferreux en France, un enjeu d'approvisionnement
- Un point sur les déchets électriques et électroniques dans l'UE
- L'industrie minière canadienne face à la ratification du protocole de Kyoto
- Le gouvernement canadien accusé d'enfreindre la convention de Bâle
- Permis d'émission, premiers éléments chiffrés sur les tarifs de négociation
- L'Autriche a transposé la directive sur les VHU
- Les fumées de cimenterie ne sont plus classées comme dangereuses aux USA

### QUESTIONS

#### MULTILATÉRALES .....25

- **Acier** : le point sur les suites des mesures antidumping américaines
- **Acier** : Chine, mesures de sauvegarde
- **Acier** : Indonésie, mesures de protection
- **Métaux de base** : Russie, possible réduction des taxes à l'exportation
- **Métaux spéciaux** : silicium russe, les producteurs se défendent

#### LES ÉTATS .....27

#### LES ENTREPRISES .....31

#### CARNET .....33

#### ECO-NOTE .....34

- **Eaux minérales : ressource renouvelable mais pas inépuisable**, par Jean Dolques, chef de la DNEMT

## TABLEAU DE BORD DES COURS ET TENDANCES

### Métaux précieux (US\$/once) (London fixing price)

	Rappel moyenne 1997	Rappel moyenne 1998	Rappel moyenne 1999	Rappel moyenne 2000	Rappel moyenne 2001	Moyenne octobre 2002	Moyenne novembre 2002 (01 au 25)	Tendance novembre- octobre
<b>Argent</b>	4,9	5,5	5,2	4,9	4,4	4,4	4,5	+ 2,95 %
<b>Or</b>	330	295	280	280	275	317	319	+ 0,87 %
<b>Palladium</b>	180	285	360	680	540	317	290	- 8,32 %
<b>Platine</b>	395	370	380	545	515	580	588	+ 1,39 %

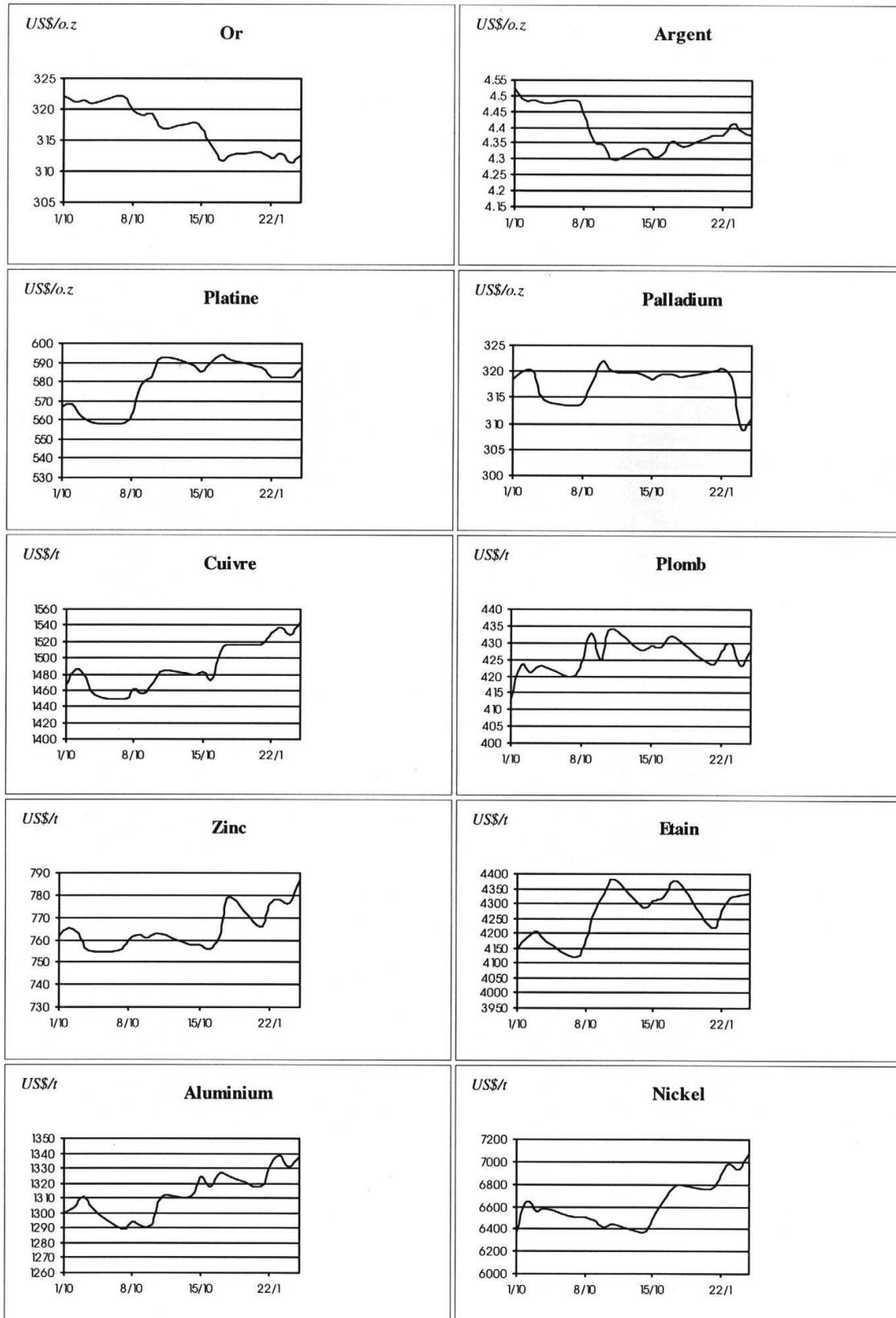
### Métaux de base et d'alliage (US\$/t) (London LME 3 mois)

	Rappel moyenne 1997	Rappel moyenne 1998	Rappel moyenne 1999	Rappel moyenne 2000	Rappel moyenne 2001	Moyenne octobre 2002	Moyenne novembre 2002 (01 au 25)	Tendance novembre- octobre
<b>Aluminium</b>	1 610	1365	1 360	1 550	1 440	1 318	1 380	+ 4,71 %
<b>Cuivre</b>	2 275	1 655	1 575	1 815	1 580	1 501	1 593	+ 6,10 %
<b>Etain</b>	5 655	5 510	5 405	5 445	4 480	4 263	4 263	Stable
<b>Nickel</b>	6 965	4 650	6 050	8 540	5 940	6 730	7 284	+ 8,24 %
<b>Plomb</b>	630	530	505	460	475	428	445	+ 4,03 %
<b>Zinc</b>	1 310	1 035	1 085	1 030	885	769	772	+ 0,44 %

### État des Stocks (t) (LME)

	Fin 2000	Fin 2001	Fin août 2002	Fin septembre 2002	Fin octobre 2002	Fin novembre 2002 (25/11)	Evolution octobre - septembre
<b>Aluminium</b>	321 850	821 850	1 297 825	1 290 050	1 298 400	1 281 600	- 1,29 %
<b>Cuivre</b>	357 225	799 225	892 500	870 375	863 000	869 425	+ 0,74 %
<b>Etain</b>	12 885	30 550	35 570	28 810	27 955	26 785	- 4,19 %
<b>Nickel</b>	9 680	19 190	21 702	21 030	21 174	20 682	- 2,32 %
<b>Plomb</b>	130 650	97 700	193 050	183 950	184 025	181 850	- 1,18 %
<b>Zinc</b>	194 775	433 350	631 475	638 625	649 100	647 450	- 0,25 %

## VARIATION DES COURS SUR LE MOIS (01 au 25 novembre 2002)





# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## 1. COURS ET TENDANCE

### MÉTAUX PRÉCIEUX : le platine au plus haut et le palladium au plus bas

La publication du dernier rapport de référence de la maison de courtage Johnson Matthey sur la situation du marché des platinoïdes (PGM) en 2002, confirme et explique les causes de l'évolution divergente des prix des deux principaux métaux du groupe : platine et palladium.

Le platine enregistrera en 2002 une quatrième année déficitaire du fait d'une hausse de la demande de 2,9 % à 6,37 M d'onces, contre 6,19 M en 2001. La principale cause de cette hausse de la demande vient du secteur de la joaillerie, stimulé par la demande de bijoux de la Chine. En 2002, la joaillerie devient le principal débouché du platine avec 2,78 M d'onces, devant les pots catalytiques dont la demande reste stable à 2,52 M d'onces car plusieurs constructeurs automobiles américains ont puisé dans leurs stocks sans faire appel au marché. Derrière ces deux débouchés principaux viennent : la demande industrielle 1,55 M d'onces et l'investissement 90 M d'onces. Signalons une forte hausse du recyclage en 2002 à 570 mille onces, en hausse de 40 000 onces par rapport à 2001. Du côté de l'offre de platine, la part de l'Afrique du Sud augmente fortement en 2002 à 4,44 M d'onces contre 4,1 M en 2001 tandis que la part de la Russie chute à 950 000 onces contre 1,3 M en 2001. Alors que les cours du platine atteignaient 600 \$/oz sur le LPPM (London Platinum & Palladium Market) à la mi-novembre, Johnson Matthey prévoit les prix pour les six mois à venir dans la fourchette 550 - 650 \$ l'once.

La demande de palladium en 2002 est estimée par Johnson Matthey à 4,88 M d'onces, en baisse de 28 % par

rapport à 2001 mais pratiquement en équilibre avec l'offre 2002 calculée par JM à 4,91 M d'onces. Du côté de la demande cette situation s'explique essentiellement par le déstockage pratiqué par les constructeurs automobiles qui ont accumulé des stocks importants de palladium lors de la flambée des prix de 2000-2001. Le rééquilibrage du marché en 2002 se fait essentiellement au détriment de la Russie dont l'offre sur le marché en 2002 chute de 63 % à 1,6 M d'onces contre 4,34 M d'onces en 2001. Pour l'avenir, Johnson Matthey prévoit une légère reprise de la consommation en 2003, les industriels devant reconstituer leurs stocks. Mais la demande devrait rester en dessous de celle de 2001 (6,79 M d'onces). Fin novembre, le palladium se négociait en dessous des 280 \$ l'once. Pour les six prochains mois, le courtier voit les cours évoluer entre 250 et 330 \$ l'once.

*(Financial Times : 12-13-22/11/2002 ; La Tribune : 18/11/2002 ; Les Echos : 19/11/2002 ; Metal Bulletin : 14/11/2002 ; Mining Journal : 15/11/2002)*

### MÉTAUX DE BASE : frémissements haussiers sur fond de stabilisation des stocks LME

Le volume des stocks détenus dans les entrepôts du LME, quel que soit le métal concerné, semble avoir atteint un palier début novembre. À l'exception du plomb, dont l'amarce baissière est très récente, la courbe des stocks des autres non-ferreux est plutôt descendante, bien qu'encore dans des proportions limitées. Du côté des cours, le cuivre, l'aluminium et le nickel se sont plutôt bien comportés en novembre, bien que les perspectives économiques restent assez incertaines.

### CUIVRE

Le cuivre à trois mois est passé au-dessus des 1 600 \$/t, soit environ 10 % de hausse par rapport au point

historiquement bas de début octobre. Les stocks au LME baissent assez régulièrement depuis le mois de mai ; par contre ceux du Comex continuent à progresser.

Selon les chiffres du Groupe d'études international du cuivre (ICSG), la demande de cuivre raffiné de la Chine a crû de 19,5 % depuis le début de l'année, compensant la contraction de 9,2 % enregistrée sur le marché américain depuis début 2002. Globalement, la demande a progressé de 1,5 % sur les huit premiers mois de 2002, tandis que la production se contractait de 2 %.

### ALUMINIUM

Tout comme le cuivre, l'aluminium semble anticiper positivement sur l'évolution de la conjoncture économique, en atteignant 1 400 \$/t. Néanmoins, certains analystes considèrent que ce niveau de prix est insoutenable à cause d'une surproduction de métal estimée à 1 Mt en 2002. Des réductions de production supplémentaires seront nécessaires pour résorber cet excédent sur les deux années à venir et les prix devront chuter de plus de 20 % sur les six prochains mois.

De fait, la récente mini-flambée des prix de l'aluminium serait due surtout à un mécanisme spéculatif connu sous le nom de financement des stocks (« cash and carry »). Celui-ci permet aux négociants d'acheter du métal au prix spot, en empruntant de l'argent à des taux préférentiels et, simultanément, de vendre à terme le métal pour empêcher le « contango » (différence entre le prix à terme et le prix spot du métal). Le spéculateur doit payer le prix du stockage du métal et les intérêts sur son emprunt. Selon une analyse de la banque ABN AMRO, environ 500 000 t (sur un total de 1,2 Mt au LME) d'aluminium sont ainsi stockées à long terme (les contrats sont automatiquement renouvelés, pour autant que le « contango » reste suffisamment élevé) et ne sont donc

pas disponibles pour le marché, ce qui réduit considérablement le montant des stocks disponibles d'aluminium. Mais, comme tout mécanisme spéculatif, celui-ci peut se retourner, ce qui, selon ABN AMRO est en train de se passer actuellement.

## NICKEL

Avec un pic au-dessus des 7 300 \$/t, le nickel reste le métal de base le plus recherché par les consommateurs et les spéculateurs. Les stocks de métal au LME sont en baisse forte depuis juin et les fonds d'investissement veulent être présents lorsque la demande se dynamisera du côté des usines d'acier inoxydables, qui absorbent les 2/3 de la production de ferrometallurgique, principal débouché du nickel métal.

De son côté Inco estime la hausse de la production d'acier inox. à 6 % cette année. Toujours selon Inco, la demande pourrait progresser de 10 % en 2002 et 2003, du fait de la reprise du secteur de l'inox. en Asie et de celui des alliages de nickel au Japon.

(*Les Échos* : 30/10/2002 et 15-16-20/11/2002 ; *Mining Journal* : 22/11/2002)

## 2. LES FONDAMENTAUX

### ÉCONOMIE : regain d'optimisme aux États-Unis, inquiétudes en Europe et au Japon

La baisse des taux de la FED, ainsi qu'une moisson d'indicateurs économiques meilleurs que prévus ont insufflé un regain d'optimisme sur les perspectives de l'économie américaine. La croissance du PIB au troisième trimestre a été révisée vers le haut, à 4 % en moyenne annuelle. Sur l'année, la croissance du PIB américain pourrait être de 2,75 % selon la banque JP Morgan, et passer à 3,2 % en 2003 si le conflit en Irak, prévu pour le premier semestre 2003 ne s'enlise pas, permettant ainsi au prix du baril de pétrole de rester contenu entre 25 et 35 \$ pendant la première moitié de l'année prochaine. Néanmoins, sur le long terme, il ne faut plus attendre des performances comparables à celles de la décennie passée, où la croissance a été de 3,7 % en moyenne ; il faut plutôt

attendre une croissance réelle du PIB américain de 2,5 à 3 % au cours des prochaines 5 années, car les entreprises américaines seront d'avantage enclines à maîtriser leurs coûts qu'à prendre des risques visant à accroître leurs bénéfices.

Dans la zone euro, la croissance du PIB devrait être limitée cette année à 0,8 %, selon l'OCDE, pour passer à 1,8 % en 2003, malgré une baisse de 50 points de base des taux d'intérêts attendue pour très bientôt de part de la BCE. Ceci représente une importante révision à la baisse par rapport aux précédentes prévisions d'avril qui tablaient sur 1,3 et 1,9 %, respectivement. Les champions de la croissance en Union européenne sont deux petits pays, la Grèce et l'Irlande, tandis que l'Allemagne et l'Italie, avec respectivement 0,4 et 0,3 % en 2002 et 1,5 % prévu pour 2003 donnent d'inquiétants signes de faiblesse. En 2002, l'exportation a été le principal moteur de la croissance atone enregistrée mais en 2003, la consommation privée devrait se raffermir, entraînant une reconstitution des stocks des industriels.

La situation économique du Japon est encore plus préoccupante. Après une baisse du PIB en 2001 de 0,3 %, l'OCDE attend encore une baisse d'environ 0,7 % pour 2002. Ce n'est qu'en 2003 et 2004 que le Japon pourrait enfin retrouver une croissance positive du PIB avec des taux prévus à 0,8 et 0,9 % respectivement. Le Japon souffre tout particulièrement (comme l'Allemagne et l'Italie en UE) du ralentissement de l'économie mondiale qui limite ses exportations, véritable moteur de l'économie nipponne. Selon l'OCDE, une aggravation de la déflation menace le pays. Celle-ci alourdit les coûts et les charges financières des entreprises, les dissuade d'investir, favorise le chômage et contribue à la faiblesse de la consommation privée. Le problème bien connu du fardeau des mauvaises créances bancaires tarde à être résolu, malgré les promesses du gouvernement ; celui-ci a peur de provoquer un effondrement général du système économique japonais en fermant les banques sous capitalisées et en liquidant les « 30 entreprises sales » qui constituent de plus en plus

un boulet insoutenable pour l'ensemble de l'économie. Ainsi, le Japon fonctionne actuellement comme une économie duale, avec un secteur exportateur à haute productivité qui côtoie un secteur tourné vers l'intérieur, à faible productivité et fortement endetté.

(*Analyse BRGM* ; *La Tribune* : 20-21/11/2002 ; *Le Figaro* : 22/11/2002)

## 3. DOSSIERS ET FAITS D'ACTUALITÉ

### Un rapport de l'ONU accuse de pillage des sociétés minières opérant en RD du Congo

Un rapport des Nations-Unies rendu public fin octobre recommande au Conseil de Sécurité d'imposer des sanctions financières à un groupe de 29 sociétés minières opérant en RDC, ainsi qu'à 54 personnalités africaines (en particulier congolaises et zimbabwéennes) ou européennes liées à ces sociétés, ou possédant des intérêts économique-financiers au Congo. Ces sociétés et personnalités sont accusés d'avoir détourné à leur profit des actifs miniers appartenant à l'état congolais d'une valeur estimée à 5 milliards de dollars, en particulier dans le secteur du cuivre, du cobalt et de la colombo-tantalite (coltan). Malgré le retrait récent des troupes étrangères du Congo, les réseaux mafieux constitués par ces sociétés et personnalités essayent de conserver leur mainmise sur les ressources naturelles du pays. De plus, le rapport des Nations Unies met en cause 85 multinationales qui auraient violé les règles élaborées par l'OCDE sur le comportement éthique des sociétés opérant dans des pays du tiers-monde tel que le Congo. Parmi ces sociétés figurent notamment : Anglo-American, Ashanti Goldfields, la junior American Mineral Fields (AMC), les producteurs de tantale Cabot Corp. (USA) et H. C. Starck (Allemagne), le raffineur de cobalt américain OMC, Umicore (ex. Union Minière).

Beaucoup de ces sociétés ont réagi vigoureusement face aux accusations de l'ONU. Ainsi Anglo-American et Umicore ont déclaré ne plus avoir d'ac-

tivités en RDC depuis longtemps. OMG, qui cette année est devenu un producteur important de germanium à partir de scories cobaltifères congolaises raffinées en Finlande, réfute les accusations de la société d'état congolaise Gécamines. Cette première souligne que le contrat de joint venture qui l'associe avec le groupe belge George Forrest (également mis en cause dans le rapport de l'ONU) pour le développement du gisement de Big Hill ne porte que sur le cobalt et cuivre et que, par conséquent, la rente liée au germanium lui revient de droit à 100 %. Une autre société minière active en Afrique australe, First Quantum accusée d'avoir offert 100 M\$ en cash et actions en 1997 à des officiels congolais dans le but d'obtenir la concession d'exploitation des résidus miniers de Kolwezi pour cuivre et cobalt (cette concession devait finalement revenir à American Mineral Fields) réfute les accusations de l'ONU, de même que le producteur de tantale allemand H.C. Stark, accusé d'importer du coltan par l'intermédiaire d'une société rwandaise de négoce.

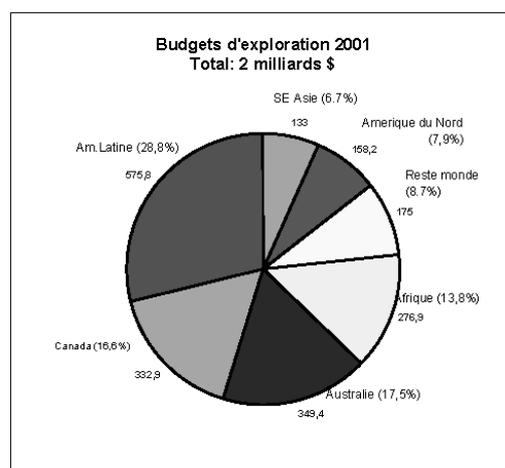
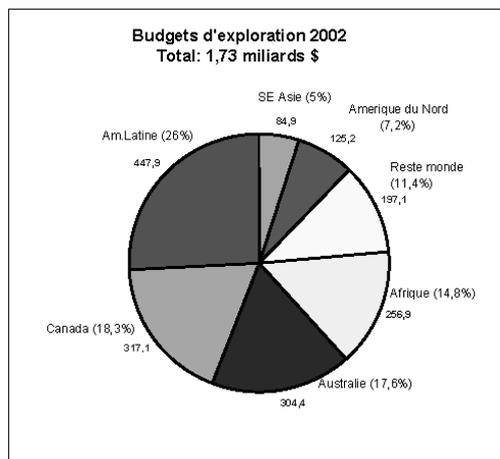
Si, globalement, les accusations contenues dans le rapport paraissent justifiées, on peut se demander si la dénonciation, parfois intempestive selon l'analyse du Mining Journal, des activités des sociétés minières travaillant au Congo, aura réellement un effet positif pour le pays, d'autant plus que les Nations Unies n'ont aucun moyen de vérifier sur le terrain l'application des mesures coercitives proposées dans le rapport. Par ailleurs, les difficultés économiques du peuple congolais ne peuvent qu'être augmentées si les sociétés minières, en particulier les juniors travaillant au Congo se voient privées d'accès au financement de projets. D'autre part, la remise en cause de toutes les concessions minières accordées au Congo entre 1996-97 et 1998-2000, recommandée par le rapport de l'Onu, ne constitue pas non plus forcément une mesure positive pour l'avenir économique du pays.

(American Metal Market : 28/10/2002 ; Metal Bulletin : 24-28-31/10/2002 et 14/11/2002 ; Mining Journal : 09/11/2002)

### EXPLORATION MINIÈRE MONDIALE : nouvelle baisse en 2002 ; redressement possible en 2003

Selon le dernier rapport du consultant canadien Metals Economics Group (MEG), le déclin des dépenses d'exploration minière dans le monde, amorcé en 1997, devrait se poursuivre en 2002. L'enquête annuelle de MEG porte sur la compilation et l'addition des budgets d'exploration supérieurs à 100 000 \$ provenant en 2002 de 724 sociétés (679 en 2001), soit 90 % de l'effort d'exploration minière mondial.

Le montant total en 2002 est estimé à 1,73 milliards de dollars, en baisse de 14 % par rapport aux 2 milliards calculés pour 2001. La répartition des budgets d'exploration 2001 et 2002 par zone géographique est la suivante :



Par rapport à 2001, la baisse des budgets d'exploration en montants absolus concerne toutes les zones géographiques. En pourcentages, la part du Canada augmente en 2002 à 18,3 % contre 16,6 % en 2001, ce qui permet à ce pays de se situer au second rang après l'Amérique du Sud. Ceci est attribué par MEG aux mesures d'incitation fiscale mises en place au niveau fédéral (EITC- « exploration investment tax-credit »), qui s'ajoutent, en principe temporairement, aux anciennes mesures (CEE – « canadian exploration expense ») connues sous le nom de « flow through ». Toutes ces mesures permettent de déduire une grande partie des dépenses d'exploration des revenus imposables. La part relative de l'Afrique augmente également en 2002, à 14,6 % contre 13,8 % en 2001, tandis que le SE asiatique enregistre un déclin de plus de 50 % de l'exploration entre 2001 et 2002, essentiellement à cause des problèmes de l'Indonésie.

Le consultant canadien est plus optimiste pour 2003. Selon MEG, pour la première fois depuis 4 ans le budget d'exploration des sociétés junior, traditionnellement fortement impliquées dans l'exploration aurifère, aurait augmenté globalement de 3 % en 2002. D'autre part, l'effet des fusions de sociétés minières, qui, rien qu'en 2001 a provoqué une baisse des budgets d'exploration de 166 M\$, commence à s'estomper et certains majors tel que Barrick Gold ont révisé leurs budgets d'exploration 2002 fortement à la hausse.

(Mining Journal : 08/11/2002)

### Anglo American, BHP Billiton, Rio Tinto, 3 grands acteurs miniers qui se portent bien

Une récente analyse économique de Canaccord Capital met en évidence la situation florissante des 3 géants de l'industrie minière mondiale, malgré le ralentissement économique mondial. Cette situation est due avant tout à la forte diversification des activités des 3 groupes présentée dans le tableau suivant :

Secteurs d'activité	Anglo American	BHP Billiton	Rio Tinto
<b>Métaux de base</b>			
Aluminium		1,851	1,714
Cuivre	1,064	1,264	1,277
<b>Métaux ferreux et d'alliage</b>			
Minerai de fer		1,359	1,704
Chrome	0,046	0,421	
Nickel	0,162	0,447	0,051
Autres alliages	1,239	0,509	
<b>Charbon</b>			
Calorifique	1,572	1,811	2,102
Charbon à coke		1,211	
<b>Métaux précieux et diamants</b>			
Or	2,028	0,079	0,988
Platine	2,218		
Diamants	2,055	0,393	0,278
<b>Pétrole et gaz</b>			
Minéraux industriels	2,527		1,825
Produits forestiers	4,169		
<b>Autres ressources</b>			
Petits métaux	0,304	1,050	0,499
Négoce de métaux		1,992	
Participations industrielles	1,898		
<b>Total</b>	<b>19,282</b>	<b>15,228</b>	<b>10,438</b>

Répartition du chiffre d'affaires 2001 par domaine d'activité (milliards de dollars).

En terme d'activités, c'est BHP Billiton qui est le plus diversifié avec 13 produits de base, dont 6 génèrent plus d'un milliard de dollars de CA. Vient ensuite Anglo American avec 12 produits de base dont 8 à plus de 1 milliard de CA, puis Rio Tinto avec 9 produits de base dont 5 au-dessus du milliard de CA.

Anglo American, dont il faut souligner la formidable présence dans les métaux précieux et les diamants, tire toujours 50 % de son CA et 75 % de ses bénéfices du continent africain, tandis que BHP Billiton et Rio Tinto ne dépendent qu'à 20 % de cette région à risques, ainsi que de l'Indonésie. Leurs activités se déroulent à 65 % et 75 % respectivement, dans des pays très bien cotés du point de vue risques. Il faut aussi souligner la situation financière confortable de ces entreprises, qui disposent de trésoreries florissantes : 2,5 milliards de dollars pour Rio Tinto, 2,75 milliards pour Anglo American et 3,9 milliards pour BHP Billiton.

(Les Echos : 04/11/2002)

### Corus renonce à sa fusion avec le brésilien CSN

Le sidérurgiste anglo-hollandais a annoncé à la mi-novembre que l'opération de fusion, annoncée en juillet, avec le premier aciériste brésilien CSN était suspendue. Cette opération aurait donné naissance au cinquième groupe sidérurgique du monde, avec

une capitalisation boursière de 4,4 milliards de dollars. L'alliance envisagée entre Corus et CSN, qui avait été saluée l'été passé comme étant d'un type nouveau pour l'ensemble de l'industrie, aurait réuni dans un seul groupe les activités de CSN, très performant sur l'amont minier (ressources propres importantes de minerai de fer) et la fabrication à faible coût de (semi ?)-produits en acier, avec celles de Corus, bien placées sur la transformation et l'accès aux marchés occidentaux des consommateurs d'acier.

Les causes de l'échec de la fusion sont analysées de façon différente par les deux sociétés. Du côté de Corus, on met en avant les incertitudes liées au marché brésilien et le poids important de la reprise de dette de CSN, qui aurait doublé le montant de la dette totale du nouveau groupe à 2,4 milliards de livres. Du côté brésilien, on met en avant les mauvaises performances financières de Corus, qui a annoncé pour le second semestre 2002 une prévision de perte beaucoup plus importante que prévue, à 150 M de livres, qui porterait la perte totale du groupe à 400 M de livres, sur l'ensemble de l'année. Ces mauvaises performances sont liées à la faible rentabilité (coûts de production élevés) des usines de Corus, alors que la plupart des concurrents du secteur, tel que Arcelor ou ThyssenKrupp réaliseront en 2002 des bénéfices acceptables, malgré le contexte économique

difficile. L'annonce de la suspension de la fusion avec CSN a fait chuter les actions de Corus de 27 % et la dette du groupe a été dégradée par S&P au niveau de « junk bonds ». L'avenir du groupe anglo-hollandais s'annonce difficile.

(Financial Times : 14/11/2002 ; Les Echos : 15/11/2002 ; Metal Bulletin : 14/11/2002 ; Mining Journal : 15/11/2002)

### Norilsk veut prendre le contrôle de Stillwater

Norilsk, le grand producteur russe de platinoïdes, a annoncé la signature d'un accord avec le groupe américain Stillwater Mining Co., seul producteur nord-américain de palladium, pour une prise de contrôle à 51 %, contre le versement de 100 M\$ en cash et 876 000 onces de palladium (d'une valeur de 241 M\$, au 20 novembre). La valorisation de Stillwater à 341 M\$, représente 7,5 \$ par action, soit en tout 45,5 M d'actions Stillwater. L'accord doit encore recevoir l'approbation des actionnaires et des créanciers de Stillwater, ainsi que des autorités anti-trust.

Pour Norilsk, qui rencontre des difficultés à écouler son palladium sur la base de contrats long terme et qui stocke actuellement le métal (le stock total de Norilsk pourrait atteindre 1,5 M d'onces de palladium), l'accord avec Stillwater permettrait d'ouvrir l'accès au marché automobile américain (47 % de la demande mondiale), qui dans les contrats long-terme garantit des prix plancher, qui actuellement sont en moyenne de 368 \$/oz, largement plus que le prix spot de 275 \$/oz. D'autre part, un approvisionnement régulier de métal russe, à travers une compagnie américaine pourrait à terme, faire revenir les consommateurs US au palladium, au détriment du platine actuellement très cher. Pour Stillwater, très endetté, l'injection de cash permettrait de réduire la dette mais le prix de 7,5 \$ par action, historiquement très bas, pourrait mécontenter les actionnaires qui pourraient rejeter l'accord. L'affaire reste à suivre.

(Financial Times : 22/11/2002 ; Mining Journal : 22/11/2002)

# INFORMATIONS SECTORIELLES

## 1. MÉTAUX DE BASE

### ALUMINIUM

#### Expansions de capacité des usines : toujours plus et plus vite...

Comme c'est devenu une habitude, les annonces concernant les projets d'expansion des capacités de fonderie ou d'aluminerie, futurs ou en cours de développement, font flores. Un seul bémol est émis, par certains analystes doutant que tous les producteurs chinois en mal de croissance puissent disposer des fonds nécessaires à leurs projets.

- Hydro Aluminium, engagé dans un plan de hausse de capacité de 330 000 t/an à sa fonderie norvégienne de Suundal (coût 744 M\$), est en avance de trois semaines sur son planning : une 1<sup>er</sup> section électrolytique de 76 000 t/an sera opérationnelle dès février 2003 (elle se substituera à la production Soderberg qui sera arrêtée : 66 000 t/an), la 2<sup>e</sup> section sera opérationnelle mi-2003, et la 3<sup>e</sup> et dernière fin 2004.
- Elkem Aluminium est en avance de cinq mois sur son planning de travaux devant porter de 120 000 à 280 000 t/an la capacité de la fonderie norvégienne de Mosjoen (coût 238 M\$), dont la pleine capacité finale sera disponible dès mars 2003.
- BHP-Billiton est en avance de six mois sur son projet mozambicain Mozal 2, correspondant à la construction d'une 2<sup>e</sup> fonderie de capacité 253 000 t/an, dont le démarrage est maintenant prévu en juin prochain et la pleine capacité prévue fin 2003.
- Alba (Aluminium Bahrain) est sur le point de boucler un financement d'1,55 milliards de \$ en vue d'augmenter de 307 000 t la capacité de sa fonderie, actuellement de 520 000 t,

par ajout d'une 5<sup>e</sup> ligne de production (qui sera la plus longue du monde).

- UDC (United Development Co), au Qatar, envisage déjà de doubler la capacité de son projet de fonderie de 500 000 t/an qui ne commencera à produire qu'en 2006. UDC, à capitaux venant de privés qatari et autres moyens orientaux, peut profiter d'un plan d'investissement du Qatar portant sur 30 milliards de \$ au cours des dix ans à venir.
- BIAC (Baiyin Ibis Aluminium Co) va finalement augmenter de 94 000 t/an la capacité de sa fonderie située dans la province chinoise de Gansu, soit 150 000 t/an au final ; les travaux commenceront fin décembre.
- Paranam, l'aluminier du Surinam (JV entre Alcoa via sa filiale alumine, 55 %, et BHP-Billiton, 45 %) devrait pouvoir commencer l'an prochain les travaux de développement de son usine aussitôt reçu le feu vert du gouvernement. La capacité passera de 2,00 Mt/an à 2,25 Mt/an ; Paranam a produit 1,9 Mt dans l'année fiscale 2001-2002.
- Albras, n° 1 au Brésil, augmentera de 25 000 t/an sa capacité de fonderie l'an prochain (coût 18 M\$) : c'est la dernière phase d'une expansion qui portera la capacité à 430 000 t/an. En raison des restrictions énergétiques, Albras n'a produit que 322 000 t en 2001.

*(Financial Times : 25/10/2002 ; Metal Bulletin : 04-07/11/2002 ; Mining Journal : 25/10/2002 et 01-15/11/2002 ; Platt's Metals Week : 28/10/2002)*

#### Après le rachat de sept usines d'aluminium de Corus par Péchiney...

Le mois dernier, le groupe français Péchiney a acheté au groupe anglo-néerlandais Corus sept usines de transformation d'aluminium (laminage ou extrusion) pour un montant global

qui avoisinerait 845 M€ (cf. Dossiers et faits d'actualité de l'Ecomine d'octobre). Cela place Péchiney, seulement n° 6 mondial en terme de production de métal primaire (843 kt), en n° 3 mondial des producteurs de laminés (de 664 à 1 070 kt). Cela représente un complément de chiffre d'affaires de 1 540 M€ pour les 500 000 t de produits laminés ou extrudés sortant des sept usines, et devrait entraîner des synergies évaluées à 40 M€ dans les trois années suivant l'acquisition et de 60 M€ après sept ans.

D'après les analystes, Péchiney aurait trouvé à bon compte un renforcement dans les secteurs à plus forte valeur ajoutée de l'automobile et de l'aérospatial. C'est sur ce dernier secteur qu'est positionné le laminoir de Coblenz, spécialisé dans les tôles fortes pour l'aéronautique vendues à Airbus et Boeing. Comme Péchiney détenait, déjà, 50 % de parts de marché chez Airbus et 25 % chez Boeing, il deviendrait, en particulier, fournisseur dominant chez le constructeur européen. Mais cela n'inquiète pas la direction de Péchiney vis à vis de l'approbation par les commissions antitrust, car le marché aéronautique est qualifié de spécial, avec deux grands clients seulement.

Péchiney n'attend pas de retour du volume de vente des constructeurs aéronautiques comparable au pic de 2001 avant 2006-2007, mais augure d'une augmentation importante de la demande des constructeurs d'automobiles dès 2005 : elle serait de 67 % pour les produits plats laminés, à 400 000 t/an, et de 60 % pour les produits extrudés, à 240 000 t/an.

*(Financial Times : 24/10/2002 ; La Tribune : 24/10/2002 ; Les Echos : 23-24/10/2002 ; Le Figaro : 24/10/2002 ; Le Monde : 24/10/2002 ; Metal Bulletin : 24-28-31/10/2002 ; Mining Journal : 25/10/2002 ; Platt's Metals Week : 28/10/2002)*

## Rusal dévoile un peu plus ses batteries

Le n° 2 mondial Russian Aluminium veut-il ruser en déclarant que sa stratégie de développement est plus orientée pour lui conserver ses parts de marché que pour les augmenter sans considération de la surcapacité de production mondiale ? Après la hausse de capacité programmée à la fonderie de Sayansk (région d'Irkoutsk), et le rachat de 30 % du capital de celle de Nadvoitsy, en Carélie (cf. Ecomine d'octobre), Rusal a décidé de relever sa production en Sibérie méridionale. Cela concerne la capacité de la fonderie de Sayanogorsk, près d'Abakan (de 0,40 à 0,69 Mt/an) et une modernisation à sa fonderie de Bratsk, 400 km au NW du Baïkal (0,91 Mt/an) ; mais Rusal reporte la décision de construction d'une nouvelle fonderie (probablement dans la région d'Irkoutsk) après la réalisation de l'opération Sayanogorsk dont les travaux commenceront en 2003.

Rusal a un objectif 2002 de production d'aluminium primaire de 2,46 Mt. Il compte exporter 80 % de sa production tout en augmentant la part des alliages d'aluminium (de 150 000 t en 2002 à 220 - 240 000 t en 2003).

(*Metal Bulletin* : 31/10/2002 et 04/11/2002 ; *Mining Journal* : 01/11/2002 ; *Platt's Metals Week* : 04/11/2002)

## La privatisation de Nalco semble bloquée par les manifestations hostiles

En Inde, les manifestations hostiles à la privatisation du producteur Nalco ont été nombreuses, venant d'élus régionaux, des employés et des populations concernées, et semblent l'avoir provisoirement emporté sur la détermination du gouvernement central à mener à bien sa politique de « désinvestissement ». En particulier, l'hostilité montrée à l'encontre de l'équipe d'audit du producteur indien Hindalco, a marqué les esprits. Nalco, surtout implanté dans l'état d'Orissa, doit principalement céder une part stratégique de 29,15 % : tous les groupes internationaux ont répondu à l'appel d'offre, c'est-à-dire Alcoa,

Alcan, Rusal, Péchiney, Hindalco, CVRD, Glencore, BHP-Billiton, Alba, Chinalco, Sterlite Industries, etc...

Ces événements n'ont pas détourné son PDG, C. Venkataramana, de son ambitieux projet d'expansion en cours. La production de bauxite avait été relevée à 4,8 Mt dès fin 1999, celle d'alumine à 1,575 Mt dès fin 2001, et celle des fonderies à 230 000 t courant 2002, tandis que la puissance de l'usine fournissant l'électricité a été portée de 720 à 960 MW. Actuellement, a été engagé le processus pour augmenter de 525 000 t la capacité de raffinage d'alumine à Damanjodi et de 115 000 t la capacité de fonderie à Angul. Dans son année fiscale 2001-2002, Nalco a produit 1,13 Mt d'alumine, dont 676 000 t exportées, et 230 500 t d'aluminium.

Les remous de l'affaire sont suivis avec intérêt par les traders, car Nalco est un pion important sur le marché de l'alumine dont l'équilibre offre - demande actuel est qualifié de très sensible. Nalco ayant déclaré qu'il ne devrait plus intervenir sur l'offre spot d'alumine d'ici la fin de l'année, les intervenants (qui doutent) sont partagés entre le regret d'avoir momentanément perdu un fournisseur spot à bon prix et la perspective d'un soutien du cours sur un marché surtout animé par la demande chinoise.

(*Financial Times* : 06/11/2002 ; *Metal Bulletin* : 31/10/2002 et 07-11/11/2002 ; *Platt's Metals Week* : 04/11/2002)

## CUIVRE

### Cours fragile...

Bien que le cours du cuivre ait flirté avec le seuil des 1 600 \$/t récemment, malgré des stocks notablement élevés (874 kt pour le LME, soit 100 kt de plus qu'en début d'année), les analystes pensent que ce niveau de prix reste fragile en raison des fondamentaux insuffisamment forts. L'évolution de la demande est toujours incertaine et la bonne tenue actuelle du marché est largement due à la pression de la demande chinoise (+ 19,2 % par rapport à l'an dernier). Les déclarations du chilien Codelco de maintenir sa réduction de production et du mexicain Grupo Mexico de fermer la mine

Mission (Arizona) avaient soutenu le cours fin octobre.

(*La Tribune* : 12/11/2002 ; *Les Echos* : 15/11/2002 ; *L'Usine Nouvelle* : 14/11/2002 ; *Mining Journal* : 01/11/2002)

## ...mais développement de la production de cuivre au Chili en plein essor

Cela n'empêche pas les opérateurs chiliens de poursuivre le développement de leurs capacités de production, parmi lesquels Anglo American, Falconbridge, Codelco, BHP-Billiton, Rio Tinto, Enami ...

Disputada de las Condes, qui projette une expansion de sa fonderie de Chagres dont on connaît seulement le coût : 34 M\$, vient de lancer l'étude d'impact. Chagres (108 000 t de cuivre blister et 31 000 t de cuivre raffiné en 2001) est approvisionné par des concentrés en provenance des mines Los Bronces (investissement en cours de 200 M\$ pour faire passer la production de 60 000 à 230 000 t/an) et d'El Soldado (environ 70 000 t/an). Par ailleurs, la vente du mineur chilien par Exxon Mobil à Anglo American (1,3 milliards de \$), contestée par la société d'état Enami, pourrait être conclue dans les prochaines semaines. Il semblerait qu'Enami ait réussi à conserver son option d'achat de 49 % du capital d'ici 2028 et que les compagnies Exxon Mobil et Anglo American aient renoncé à une vente off-shore, permettant à l'état d'encaisser 40 M\$ (dépenses d'investissement exclues de la taxation).

La JV opérant Collahuasi Copper Mine (44 % Anglo American, 44 % Falconbridge, 12 % Mitsui & Co) s'est décidée à lancer le plan de doublement de la capacité du concentrateur, de 60 000 à 110 000 t/an, pour un investissement de 400 M\$. La nouvelle capacité, qui inclut le montage d'un nouveau circuit de concassage et de broyage, sera disponible vers juin 2004. En même temps, le transfert de production de la carrière Ujina à la carrière Rosario sera achevé. L'objectif de production 2002 à Collahuasi est de 422 000 t de cuivre.

Début novembre, le mineur Codelco a annoncé un retour de sa

production 2003 à son niveau d'avant son engagement dans le processus de réduction de l'offre, soit 1,60 Mt contre 1,52 Mt cette année. Néanmoins, Codelco reste dans un processus de réduction de sa production grâce à sa stratégie de report sur des minerais à plus faible teneur (mais à volume égal), minerais qu'il aurait laissé pour la fin d'exploitation en temps normal. C'est le cas des mines Chuquicamata (600 kt en 2002), El Teniente (350 kt, mais en cours de hausse de capacité pour atteindre 480 kt mi-2003) dont viendra la majeure partie des 80 kt supplémentaires, Andina (250 kt) et Salvador (80 kt). La mine Radomiro Tomic (300 kt) n'est pas affectée par cette stratégie. En marge de ces comptes, Codelco a un contrat d'achat de concentrés passé avec Minera Escondida, contrat qui vient d'être gonflé. Escondida lui fournira 100 kt de plus dès 2003, soit 140 kt au total ; la majeure partie sera traitée dans la fonderie Codelco de Potrerillos dont la capacité est en cours d'augmentation (disponible début 2003).

Minera Escondida (JV à 57,5 % BHP-Billiton, 30 % Rio Tinto, 10 % Mitsubishi-Nippon Mining, 2,5 % IFC) est dans sa phase 4 de développement (1,05 milliards de \$) qui portera ses fruits à partir d'avril 2003 : l'opération augmentera de 50 % sa capacité de production actuelle, à 1,2 Mt/an, la plus grande partie sous forme de concentrés.

En marge, on peut citer la proposition du gouvernement de créer une JV entre Enami et Codelco dont le principal actif serait constitué par la fonderie - raffinerie (Enami) de Ventanas (208 000 t de cuivre blister et 323 000 t de cuivre cathode en 2001). Si le but est d'arriver à éponger la dette du 1<sup>er</sup> avec l'investissement du second, le projet peut donner lieu à développements.

(*Metal Bulletin* : 24/10/2002 et 11-14/11/2002 ; *Mining Journal* : 25/10/2002 ; *Platt's Metals Week* : 28/10/2002)

### **Grupo Mexico fermerait la mine de cuivre américaine Mission en fin d'année**

Asarco, l'historique mineur améri-

cain (saga Guggenheim) devenu filiale du mexicain Grupo Mexico, était de plus en plus en difficulté avec une échéance de remboursement d'un crédit de 450 M\$ au 12 novembre ; GM continuait les négociations à la mi-novembre pour réaménager le paiement de la dette. Mais GM est aussi en passe de trancher dans les problèmes de sa filiale en fermant à la fin de l'année le complexe minier de Mission (Arizona) qui produit 50 000 t/an de cuivre sous forme de concentrés, représentant 5 % de la production globale de GM. Exit le problème de la suppression de 350 emplois..., cette coupe entrerait dans le cadre de son engagement à réduire sa production ; d'ailleurs, l'annonce a servi à soutenir le cours du LME fin octobre. Rappelons que les autorités américaines ont l'œil, dans cette affaire, sur l'éventuel transfert des actifs de la filiale péruvienne d'Asarco (Southern Peru Copper Corp) directement dans une division de GM ; car la solvabilité d'Asarco pour subvenir au coût de la dépollution des sites occupés de très longue date aux États-Unis (le coût a été évalué à un milliard de \$) est dans son collimateur.

(*Metal Bulletin* : 31/10/2002 et 14-18/11/2002 ; *Mining Journal* : 01-08/11/2002 ; *Platt's Metals Week* : 28/10/2002 et 04/11/2002)

### **Umicore devrait se séparer son activité cuivre**

Dans le contexte de la consolidation du secteur cuivre européen, en butte à la faiblesse des prix et à celle de la demande, spécialement en Europe du Nord, deux sociétés belges devraient bientôt fusionner. Dans l'immédiat, le belge Umicore va se séparer de sa division cuivre qui deviendra indépendante, puis l'entité cuivre ainsi créée et la société Lamitref Industries devraient s'unir vers le mois d'août, prélude envisagé avant une fusion complète qui en ferait le producteur non intégré n° 1 en Europe. Dans le reste de son activité, Umicore a fait des efforts particuliers pour amortir l'effet de cyclicité du secteur en se renforçant dans les matériaux avancés, tels les poudres de zinc pour batteries et le germanium pour les cellules photo-électriques, ou les pelli-

cules de revêtements des supports d'enregistrement (CD Rom, DVD). Mais le marasme économique empêche ou retarde le développement espéré.

(*Financial Times* : 19/11/2002)

## **ÉTAIN**

### **Malaysia Smelting continue de tourner à cloche-pied**

Résolue à diviser sa production par deux en raison du faible prix de l'étain, la compagnie singapourienne Malaysia Smelting Corp utilise la moitié de ses quatre fours par rotation. Mais si l'objectif de production 2003 est fixé à 15 000 t seulement, MSC a dû reconnaître que sa production 2002 atteindra 30 000 t malgré les réductions, à cause du coup d'accélérateur donné en début d'année.

(*Metal Bulletin* : 04/11/2002)

### **Arcelor et Erdemir vont collaborer dans les emballages acier - étain**

Le groupe international Arcelor (aciériste n° 1 mondial) et le turc Erdemir (produits plats en acier) vont collaborer pour développer ensemble le marché turc et moyen-oriental des emballages étamés à base d'acier. Erdemir a acheté 25 % de Sollac Ambalaj (Arcelor Packaging International). API fournira une assistance technique à Erdemir qui opérera une ligne de fabrication des emballages d'acier et une ligne d'étamage de ces emballages, représentant une capacité totale de 300 000 t/an. API, avant les derniers événements économiques du pays, avait estimé la demande turque à 200 - 250 000 t/an.

(*Metal Bulletin* : 28/10/2002)

## **FER et ACIER**

### **Accord de coopération signé entre Nippon Steel, Sumitomo MI et Kobe Steel**

Suite aux déclarations de rapprochement faites en début d'année, les trois aciéristes japonais, Nippon Steel Corp (n° 1 national et n° 3 mondial), Sumitomo Metal Industrie et Kobe Steel, ont signé le 14 novembre un accord de coopération. Il est toujours

précisé qu'il n'engage en rien un processus de fusion, mais des coopérations et des synergies permettant des économies d'échelle (dans la distribution, les flux de produits entre unités de l'entité, les achats de matières premières, etc...) et une amélioration de la compétitivité. Le lien sera matérialisé par des prises de participation réciproques : NSC et SMI prendront des participations croisées à hauteur de 5 milliards de yuans (41 M€), tandis que KS prendra avec chacun de ses partenaires des participations croisées à hauteur de 3 milliards de yuans (25 M€). Les économies attendues sont de l'ordre de 410 M€. Les partenaires ont prévu de baisser leur production commune de 5 Mt/an pour le fer et l'acier et de 4 Mt/an pour les aciers plats laminés à chaud. Dans le cas de SMI, il est déjà confirmé qu'il fermera à Wakayama le laminoir à chaud de capacité 3,0 Mt/an et le laminoir à froid de capacité 0,55 Mt/an.

(*La Tribune* : 15/11/2002 ; *Metal Bulletin* : 18/11/2002)

### **Nippon Steel et Baoshan en JV sur le créneau du secteur automobile chinois...**

Sans accord conclu encore, des négociations sont en cours entre Nippon Steel Corp et l'aciériste chinois introduit en bourse Baoshan Iron & Steel, pour construire en commun un laminoir devant alimenter le secteur de l'automobile chinois, en plein essor. Les principaux éléments de la JV à créer ont été fournis : investissement équivalent à un milliard d'€ pour l'implantation dans la périphérie de Shanghai d'un laminoir à froid de capacité 1,8 Mt/an de tôles d'acier. Baoshan devrait être majoritaire avec 60 - 70 % du capital et NSC entrer pour le restant, 40 - 30 %. La construction de l'usine pourrait commencer l'an prochain pour une mise en production en 2005.

NSC et Baoshan n'ont pas voulu manquer cette opportunité d'investissement sur le marché automobile chinois qui devrait croître rapidement : hausse de 33 % du marché depuis le début de l'année et objectif 2002 d'un million de voitures particulières. La voie leur a été tracée par la multiplication récente des accords de coopération entre constructeurs d'automobiles

japonais et chinois, à l'exemple de Nissan - Dongfeng, Toyota - FAW et Honda à Canton.

(*Financial Times* : 14/11/2002 ; *Les Echos* : 14/11/2002)

### **Santé de fer pour Hamersley et Kumba grâce à la demande chinoise**

Hamersley, la filiale fer du groupe Rio Tinto, devrait établir cette année un record de production de minerai. Après les trois premiers trimestres, la production combinée de ses six opérations localisées dans la région australienne de Pilbara, était de 51,8 Mt, et comme Hamersley compte produire 15 - 16 Mt durant le dernier trimestre, le total de 67 Mt dépasserait la production record 2001 de 66 Mt. Cette performance est largement due à la demande chinoise qui atteignait 19,3 Mt en fin de 3<sup>e</sup> trimestre et que certains analystes voient atteindre 30 Mt en fin d'année.

De son côté, le producteur de fer sud-africain Kumba Resources va profiter d'un accord de coopération conclu entre les sociétés gérantes des ports chinois de Qingdao (province de Shandong dans la région Nord-Est du pays) et sud-africain de Portnet pour augmenter le tonnage de minerai de fer exporté en Chine. Ce flux représente actuellement 10 Mt/an, dont 2,2 Mt vont vers la région Nord-Est. C'est là précisément que Kumba compte augmenter son commerce jusqu'à 4 Mt d'ici quatre ans, voire plus.

(*Metal Bulletin* : 28/10/2002 et 07/11/2002)

### **PLOMB - ZINC**

#### **MIM Holdings a vendu la fonderie de Duisburg à Sudamin**

L'australien MIM Holdings avait déjà averti le marché qu'il céderait ses usines européennes jugées non stratégiques et « hors de son cœur de métier ». Fin octobre, MIM a passé un accord avec Sudamin Investment, filiale du fonds américain Safeguard International basée en Belgique, pour lui céder le complexe allemand d'Huttenwerke Duisburg (MHD) : celui-ci comprend une fonderie et une

raffinerie de zinc, ainsi qu'une fonderie de plomb. En fait, MIM se débarrasse d'une opération déficitaire (15,5 M\$ de pertes au 1<sup>er</sup> semestre en réglant à Sudamin 30 M€ pour financer son achat, c'est-à-dire qu'il devrait faire inscrire dans ses comptes une perte totale de 68 M\$. Sous réserve des autorisations habituelles, la vente serait effective en décembre.

MHD a une capacité de 90 000 t/an de zinc et de 40 000 t/an de plomb, dont la source est à 50 % d'origine secondaire et à 50 % sous forme de concentrés. Il serait question d'un plan de modernisation permettant de passer à 100 % d'approvisionnement secondaire. En attendant sa réalisation, Sudamin s'est engagée envers MIM à traiter les concentrés produits à la mine Mc Arthur River et à vendre le plomb brut produit à la raffinerie de Northfleet (Royaume-Uni). Pour MIM, il reste le problème de la cession de la fonderie de zinc d'Avenmouth (Royaume-Uni), pour laquelle MIM et Sudamin ont également dû avoir des négociations.

(*Metal Bulletin* : 31/10/2002 et 04/11/2002 ; *Mining Journal* : 01/11/2002 ; *Platt's Metals Week* : 04/11/2002)

### **Fermetures de mines et d'usines et grèves ont soutenu les cours**

Entre fin octobre et début novembre, des annonces tous azimuts de fermetures de mines et d'usines, actuelles ou à venir, ont provoqué sur le LME un « rally » du prix du zinc en particulier, remonté à 780 \$/t et laissant entrevoir le seuil des 800 \$/t. Si le prix du zinc a molli par la suite, le cours du plomb est resté assez ferme au-dessus de 435 - 440 \$/t.

- Au Canada, Teck Cominco a cessé la production début septembre sur la mine Polaris (mine la plus septentrionale située dans le cercle arctique), arrivée en fin de réserves. La mine a produit un total de 2,6 Mt de zinc et 0,67 Mt de plomb en 20 ans d'activité. Par ailleurs, Teck Cominco a réaffirmé la nécessité de poursuivre et de renforcer la réduction des capacités de zinc et de plomb pour combattre la surproduction, mais sans proposer de nou-

veau plan précis. Teck Cominco a réduit sa production de 55 000 t cette année en fermant momentanément ses raffineries de Trail (Colombie britannique, Canada) et de Cajamarquilla (Pérou).

- Au Mexique, Grupo Mexico semble avoir fait les frais d'une rivalité entre deux syndicats de travailleurs à sa raffinerie de zinc de San Luis Potosí. Les incitations à la grève menées depuis la fin octobre ont fini par conduire à un arrêt de la production le 10 novembre. GM est dans l'incapacité de prévoir la reprise et donc la perte de production à San Luis Potosí, qui a sorti 107 000 t de zinc raffiné l'an dernier.
- En Italie, Glencore considère que sa raffinerie de zinc de Porto Vesme (Sardaigne) devra techniquement fermer. Le problème, ici, est le coût prohibitif de l'électricité fournie par un prestataire italien qui ferait payer le kWh 45 % plus cher que la moyenne des prix dans le reste de l'UE. Glencore dit avoir encore espoir de trouver un fournisseur d'énergie (non-italien) à prix raisonnable. Porto Vesme a une capacité de 90 000 t/an de cuivre électro-lytique.
- En Australie, Pasminco (mineur en difficulté financière, mais récemment sorti de la tutelle administrative dans laquelle il avait été placé) a déclaré ne pas fermer la fonderie de zinc et de plomb de Cockle Creek (Nelle Galles du sud) avant quatre à six ans. En attendant, l'usine continuera de produire à sa capacité normale, soit 90 000 t/an de zinc et 35 000 t/an de plomb. Si l'annonce a eu un effet positif immédiat sur les cours, à moyen terme prévaut le regret du marché que Pasminco n'ait pas décidé d'arrêter plus rapidement une usine parmi les moins performantes qu'il opère.

(*Metal Bulletin* : 28/10/2002 et 04-07-11/11/2002 ; *Mining Journal* : 01/11/2002 ; *Platt's Metals Week* : 28/10/2002 et 04/11/2002)

### **L'américain Doe Run évite la faillite**

Aux États-Unis, Doe Run a réussi à éviter la faillite en se sortant de l'impasse due à une dette trop élevée. Le Doe Run nouveau permet à ses

6 000 employés de souffler. La compagnie est implantée dans les états du Missouri (fonderie d'Herculanum de capacité 225 000 t/an), Washington, Arizona, Texas, au Pérou (La Oroya), elle est fondeur de métal primaire et secondaire, n° 1 aux États-Unis des producteurs de plomb intégrés et n° 2 mondial des producteurs de plomb.

(*Platt's Metals Week* : 04/11/2002)

### **Navan Mining a vendu le gisement espagnol à Zn-Cu d'Agua Tenidas**

Le britannique Navan Mining a pu trouver un repreneur pour sa mine espagnole à zinc-cuivre d'Agua Tenidas, arrêtée mais sous maintenance, en consentant des conditions spéciales : versement de 2,66 M\$ en tout, sous forme de royalties assujetties à la reprise de production. L'heureux gagnant est la société espagnole de services miniers, Inersa (Ingeniera de Suelos y Explotacion de Recursos), qui doit reconsidérer toute la remise en production.

À noter que la filiale de Navan opérant la mine à zinc-plomb-cuivre d'Almagrera a été mise en faillite faute d'avoir trouvé un repreneur.

(*Metal Bulletin* : 07/11/2002 ; *Mining Journal* : 08/11/2002)

## **2. MÉTAUX D'ALLIAGE**

### **ANTIMOINE**

#### **Le proche avenir du marché de l'antimoine toujours âprement commenté**

Le glissement du prix de l'antimoine, qui avait atteint un maximum vers 3 300 - 3 700 \$/t à Londres le mois dernier (cf. Ecomine d'octobre), n'a pas changé l'opinion du marché d'un objectif de cours vers les 4 000 \$/t sous-tendu par la limitation de l'offre chinoise.

Du côté chinois, l'inéductibilité d'un étranglement de l'offre de concentrés n'a cessé d'être répétée et a été quelque peu clarifiée. D'après l'Institut de recherches géologiques basé à Pékin, la consommation domestique passerait du niveau actuel de 15 000 à

16 800 t/an à l'horizon 2010. Sa principale utilisation en tant qu'ignifugeant, en Chine et dans le monde, reste compétitive tant que le prix de son substitut, l'étain, est plus cher (4 200 \$/t). Mais son emploi local dans les batteries devrait diminuer au profit de la substitution par les batteries plomb-acide. Parallèlement, le quota d'exportation, qui passera de 70 000 à 67 000 t/an en 2003, serait ramené à 30 000 t/an en 2010. À noter que la consommation mondiale est donnée pour 130 000 - 150 000 t/an au cours de la décade actuelle.

Ces chiffres semblent en conformité avec l'objectif chinois d'une production minière ramenée à 60 000 - 70 000 t/an, en adéquation avec une exploitation sur 15 ans des réserves actuelles ; d'après la même source, l'application des ratios chinois à la transformation du « minerai en terre » en concentrés puis en métal (ou métal dans trioxyde), donnerait 40 000 - 46 000 t au final. Cependant, la production actuelle et à court terme (et l'export afférent) est toujours le sujet de déclarations excessives tant du côté des traders que du côté chinois : la production 2002 est citée dans une fourchette de 40 000 à 90 000 t (environ 99 000 t en 2000), avec un chiffre moyen vers 70 000 t. Car, suite aux inondations catastrophiques de 2001 dans le Guangxi, auxquelles les autorités centrales ont réagi par la fermeture généralisée des mines mal sécurisées ou travaillées illégalement, la répartition de la production chinoise d'antimoine est profondément modifiée : en 2002-2003, la part du Guangxi passerait de 47 à 5 %, celle du Hunan de 42 à 75 %, le reste étant essentiellement fourni par les provinces de Yunnan, Guizhou, Guangdong dont les productions seraient sérieusement augmentées en relatif (66 à 100 %). Quant à la contrebande, elle semble avoir été muselée par la fermeté des prix sur le marché domestique, supérieurs aux prix à l'exportation.

À court terme, une rupture plus brutale de l'offre chinoise pourrait être compensée par le déstockage de la Defense Logistic Agency américaine (qui a mis en vente seulement 106 t d'antimoine sur les 2 630 t restantes de son quota 2002-2003), le

minerai de Kadamjai au Kirghyzistan, ou d'autres stocks en provenance de républiques de l'ex-URSS.

(*Metal Bulletin* : 11/11/2002 ; *Mining Journal* : 25/10/2002 ; *Platt's Metals Week* : 28/10/2002 et 04/11/2002)

## CHROME

### Consolidated exploite la mine de chromite australienne de Coobina

À côté de sa success story dans la production de manganèse à Woodie Woodie (cf. Ecomine d'octobre), l'australien Consolidated Minerals exploite depuis fin 2001 la mine de chromite de Coobina, rachetée à BHP-Billiton dans l'objectif de diversifier son activité. Egalement située dans la région de Pilbara (Australie occidentale), à 400 km de Woodie Woodie, c'est une mine historique qui a produit 240 000 t de chromite depuis sa découverte en 1925, et dont la plus grande partie des concentrés alimente les producteurs d'aciers inoxydables chinois depuis 1998. Consolidated a investi dans tous les secteurs de la mine, dont l'équivalent de 2,7 M\$ pour l'usine de concentration à 42 % de minerai de chromite, dont l'objectif de 250 000 t/an est sur le point d'être atteint. À ce rythme, la durée de vie serait de 10 ans en fonction des réserves évaluées par l'opérateur précédent (2 Mt de minerai à 30 m de profondeur). Mais de récents travaux de prospection ont donné bon espoir à Consolidated d'augmenter ces réserves : la compagnie envisage dès à présent de doubler sa production en 2004 par l'ajout d'un 2<sup>e</sup> concentrateur, soit 500 000 t/an à 42 % de minerai de chromite, représentant 5 % du marché mondial.

(*Metal Bulletin Monthly* : November 2002)

## COBALT - NICKEL

### Les problèmes chez OMG, en RDC et en Zambie réduisent l'offre de cobalt

Les problèmes de l'américain OM Group, raffineur de cobalt n° 1 mondial, leur répercussion à Luiwishi (RDC) et la baisse de compétitivité de la production zambienne peuvent amputer l'offre mondiale de quelques

565 - 665 t/mois, soit 17 - 20 % d'une production mondiale estimée en 2001 à 40 000 t/an métal, voire plus.

OM Group connaît des difficultés financières sérieuses dues au faible niveau de prix du cobalt en général, et à une charge exceptionnelle mise sur le 3<sup>e</sup> trimestre de 108 M\$ en particulier. La direction a aussitôt prévu un plan de secours drastique qui suppose, néanmoins, que le cours du cobalt 2003 soit d'au moins 6 - 7 \$/livre. Le plan inclut une réduction de tous coûts, l'arrêt des opérations en surcapacité ou non profitables, enfin, la vente des actifs hors cœur de métier d'OMG. L'usine finlandaise de Kokkola (cobalt et nickel), qui aurait une surcapacité de 1 800 t/an de cobalt (ou 20 % du total), aurait déjà reçu instruction de baisser sa production. Et l'usine de St Georges (Utah, États-Unis), qui produit cobalt et tungstène primaires et de recyclage, devrait être vendue. Par ailleurs, suite à l'effondrement de l'action en bourse qui a suivi le profit warning, les actionnaires ont intenté un procès contre la direction d'OMG : l'action, qui a culminé à 73,7 \$ en 2001 et était valorisée vers 30,7 \$ avant le profit warning, avait chuté de 64 % aussitôt après, et de 85 % à la mi-novembre (4,7 \$).

En République Démocratique du Congo, la mine à cuivre-cobalt de Luiwishi (Gécamines et Groupe Georges Forrest), dont les concentrés de cobalt étaient achetés par OMG, aurait été mise en arrêt d'activité pour une période indéfinie, sans rapport (?) avec les ennuis d'OMG et l'opération Big Hill (où se retrouvent OMG, Gécamines et G. Forrest). Cela correspond au retrait de 400 - 500 t/mois de cobalt du marché.

En Zambie, le ministère compétent a annoncé une production de cobalt de 2 115 t pour le 1<sup>er</sup> semestre, soit 3,5 % de baisse par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2001. Pour expliquer la baisse, les autorités ont avancé les problèmes opérationnels et techniques rencontrés par Chambishi Metals et l'usine de Nkana opérés par Avmin : des teneurs en mine plus faibles et un défaut d'investissement, alors que la technique de récupération par réduction de nickel est délicate et onéreuse, ont contribué à dégrader la qualité du produit.

Conséquence, le cobalt zambien, qui est habituellement classé en teneur moyenne (99,6 % et plus), se vendrait moins bien qu'avant. Mais cette constatation aurait été faite par le marché depuis quelques années.

(*Metal Bulletin* : 31/10/2002 et 04-07-14-18/11/2002 ; *Platt's Metals Week* : 04/11/2002)

### Le nickel se vendra-t-il en bouquets ?

Viridian Resources LLC (société basée à Houston, Texas) est le promoteur d'un procédé d'extraction du nickel par voie végétale, ou « phyto-mining », qui fait appel à l'aptitude de certains végétaux à concentrer les éléments minéraux contenus dans le sol d'accueil. Une sélection et hybridation des variétés les plus performantes a abouti à une espèce pouvant accumuler 1,75 à 2,9 % (pondéral) de nickel au bout de quelques mois à quelques années (?). Sur des sols contenant au minimum 0,05 % Ni, des productions de 20 t/ha seraient possibles : la calcination de la biomasse de 20 t donnerait 1t de cendres à 30 - 40 % Ni, et 0,35 t de nickel (métal ou autre forme) après récupération par divers procédés conventionnels possibles. L'extraordinaire est que le coût opératoire (semences, entretien et moisson comprises) deviendrait négatif si la calcination de la biomasse est réalisée en tant que combustible d'une centrale de production d'électricité commercialisable, et si l'opération peut profiter des crédits accordés par certains états ou régions pour la réduction d'émissions de carbone et la production d'énergie renouvelable.

Viridian avance qu'une telle opération sur le territoire des États-Unis, portant sur 10 000 ha et donc 3 500 t/an de nickel, aurait un coût opératoire de - 0,28 \$/livre crédits pris en compte, ou de + 1,35 \$/livre sans crédit. L'investissement serait de l'ordre de 2 \$/livre/an en comparaison des 30 \$/livre/an pour les procédés conventionnels. La dépollution des sols contaminés est aussi une voie activement prospectée, à l'exemple du test positif effectué en collaboration avec Inco sur le site de sa fonderie de Port Colborne.

(*Mining Journal* : 15/11/2002)

## FERRO-ALLIAGES

### Incidence chinoise sur les marchés du ferro-silicium et du ferro-molybdène

D'après un responsable du groupe Ningxia Yuanguang Ferroalloys, la Chine produit quelques 1,1 Mt/an de ferro-silicium, l'essentiel étant réservé à sa production d'acier en demande domestique croissante, et 27,3 % sont exportés (0,3 Mt en 2002)... malgré un besoin estimé à un peu moins d'1 Mt pour satisfaire son marché domestique (120 - 140 Mt d'aciers bruts). En comparaison, est-il ajouté, la Norvège exporte 95 % de sa production et le Brésil 75 %, tandis que les régions d'Asie orientale et d'Asie du sud-est (incluant Japon, Corée, Taiwan) doivent importer, chacune, 0,7 Mt de ferro-silicium.

Le marché chinois du ferro-molybdène connaît un net repli dû aux effets conjugués d'un sur-stockage au 3<sup>e</sup> trimestre et d'une baisse sensible des besoins industriels actuellement. Du coup, le prix a cassé le plancher des 8 \$/kg, déjà bien bas, à 7,8 - 8,0 \$/kg fob. Mais un trader ne s'avouant jamais battu, certains argumentent de l'arrivée du général hiver pour rallumer la demande et soutenir le prix, ou veulent croire que le stockage du 3<sup>e</sup> trimestre n'était pas si important que cela.

*(Metal Bulletin : 07/11/2002 ; Platt's Metals Week : 28/10/2002)*

## MAGNÉSIUM

### Les producteurs chinois en ordre de marche...

La China Magnesium Association anticipe la levée des taxes anti-dumpings européennes dès janvier 2003 (cf. Ecomine d'octobre). Cet optimisme est conforté par l'afflux de compagnies européennes qui souhaitent sécuriser leur approvisionnement pour l'année prochaine. La montée en puissance chinoise s'est traduite, pour les neuf premiers mois de l'année, par une progression de 15,3 % des exportations pour un total de 147 946t, dont près de 58 % de magnésium pur. Par ailleurs, la spectaculaire progression des ventes d'alliage de magnésium, dont les ventes ont progressé de 52,6 %, à 28 408t, marque les progrès

accomplis dans la modernisation de l'outil de production. Après les annonces de hausse de capacité de production venant des opérateurs Jishan Huayu et Qi Zhen Magnesium (cf. Ecomine de septembre), un nouveau est apparu : en novembre, Ningxia Zhongning Aluminium a mis en route une unité de capacité 12 000 t/an qui devrait être portée à 36 000 t/an fin 2004. Les producteurs chinois espèrent un alignement de leurs prix sur les prix du matériel russe avec lequel le différentiel est actuellement de 400 \$/t. Les prix sont pour le moment stables sur le marché spot à 1 400 \$/t fob Chine pour le magnésium pur à 99,95 %, tandis que le matériel se négocie sur le marché libre européen entre 1 880 et 1 980 \$/t.

*(Metal Bulletin : 31/10/2002 ; Platt's Metals Week : 28/10/2002 et 04/11/2002)*

### ...tandis que les producteurs occidentaux cherchent leurs marques

La consolidation à l'œuvre chez les producteurs de magnésium a notamment été marquée en 2001-2002 par la fermeture des sites de production primaire européens (Porsgrunn, en Norvège, pour Norsk Hydro, et Marignac, en France, pour Péchiney Electro-Métallurgie). Au total, les producteurs occidentaux ont réduit leur capacité de 170 000 t depuis 1998. Le norvégien Hydro Magnesium (filiale de Norsk Hydro) demeure le leader mondial avec une capacité de production globale de près de 100 000 t, dont 42 000 t pour le recyclage ou la fusion secondaire. Alors que nombreux sont les nouveaux projets en cours de montage financier, notamment en Malaisie, l'Australie affiche ses ambitions de créer ex-nihilo des capacités de production importantes. Deux projets, Stanwell (Australian Magnesium Corp) et Samag (Magnesium International), auront des capacités de 172 000 t chacun ; mais la première production n'est pas attendue avant 2004 pour Stanwell et avant 2005 pour Samag.

*(Platt's Metals Week : 04/11/2002)*

## TUNGSTÈNE

### Tungstène chinois entre intérêt national et intérêts privés

En réponse à une demande qualifiée de faible, le Moftec chinois (Ministry of Foreign Trade & Economic Cooperation) vient d'abaisser le prix plancher de l'APT (ammonium paratungstate) exporté à 48 \$/mtu fob. Et pour soutenir le cours, il prévoit une baisse de 4 % du quota d'exportation de tungstène (tous produits confondus), qui passera de 17 000 t en 2002 à 16 700 t en 2003.

Du côté du producteur chinois n° 1, Xiamen Tungsten, son introduction boursière du 24 octobre qui a fait passer 25 % de son capital entre les mains d'investisseurs privés, est synonyme d'ouverture sur le futur malgré la mauvaise conjoncture actuelle du marché. Xiamen a pu conserver, cette année, un niveau d'exportation d'APT et de poudres semblable à celui de l'an dernier grâce à ses bonnes relations avec l'agence officielle Minmetals (actionnaire à 30 % dans son nouveau capital) et malgré une baisse de production notable (- 27 % pour l'APT, soit 8 000 t produites). Pour compenser la diminution de production, Xiamen souhaite s'impliquer d'avantage vers l'aval (valeur ajoutée grandissante), à l'exemple du renforcement de sa production de carbure de tungstène.

*(Metal Bulletin : 28/10/2002 et 11/11/2002)*

## 3 - MÉTAUX SPECIAUX

### GALLIUM

#### Umicore n'investira pas dans Picogiga, le contraignant à la liquidation

Le groupe Umicore (ex-Union Minière), spécialisé dans les métaux et matériaux, avec des positions de leader dans les composés de cobalt et de germanium, annonce mettre fin à son projet d'investissement dans la société française Picogiga. Picogiga est spécialisée dans la fabrication de couches minces épitaxiales de semi-conducteurs, en particulier d'arsé-

niure de gallium sur substrats. Confrontée au marasme du marché et à une obligation de recapitalisation, la société, faute d'investisseurs, va être contrainte au dépôt de bilan.

(Communiqué de presse Umicore : 31/10/2002 ; Mining Journal : 08/11/2002)

## GERMANIUM

### Exploitation des ressources naturelles en RDC : l'ONU accuse

Dans un rapport de 59 pages dévoilé fin octobre, un groupe d'experts indépendants mandatés par l'ONU passe au crible le « pillage » des ressources naturelles en République Démocratique du Congo au cours des trois dernières années de conflit. Le document devrait bientôt être soumis au conseil de sécurité qui pourrait voter une résolution, point de départ à la mise en œuvre d'éventuelles procédures judiciaires.

Les ressources concernées sont notamment le cuivre, le cobalt, le germanium, les diamants, la colombo-tantalite (coltan). Le rapport met en avant la collusion entre les plus hautes autorités politiques du pays, ses milieux affairistes et des sociétés minières appartenant à des hommes d'affaires zimbabwéens ou occidentaux. Selon ce rapport, le transfert d'actifs des sociétés minières publiques vers le privé serait supérieur à 5 milliards de \$, sans le moindre bénéfice pour le trésor public congolais. Le dossier responsabilise aussi bien de grands groupes miniers que des sociétés de négoce : au total, près de 85 sociétés internationales sont citées pour avoir agi en violation avec les règles de l'OCDE. Sont également mis en avant « les groupes criminels liés aux armées rwandaise, ougandaise et zimbabwéenne ». Figurent sur la liste noire des hommes d'affaires qui font souvent l'actualité en Afrique centrale comme le zimbabwéen Billy Rautenbach, ou John Bredenkamp, et aussi George Forrest qui faisait partie du conseil d'administration de la société d'état Gécamines de novembre 1998 à août 2001, dans le même temps où l'activité de ses sociétés se développait dans la zone. Le rapport intervient au moment où

G. Forrest est impliqué dans un litige opposant Gécamines à ses partenaires OM Group (1er raffineur mondial de cobalt) et George Forrest Group, associés dans la JV coiffant l'opération Big Hill : celle-ci valorise des tailings de traitement du cuivre contenant du cobalt (et du germanium). Gécamines a porté plainte pour n'avoir pas été associée aux bénéfices tirés du germanium, qui est, en fait, valorisé au même titre que le cobalt (voir Ecomine d'octobre).

(Metal Bulletin : 25-31/10/2002)

## SILICIUM

### Menaces anti-dumping américaines et européennes sur le matériel russe

Après la mise en place, par les États-Unis, de mesures anti-dumpings préliminaires (cf. Ecomine d'octobre) les producteurs russes sont également sous le coup d'une procédure de la part de l'UE, à l'appel d'Euroalliages agissant au nom de la totalité des producteurs européens. La procédure d'étude a été initiée le 12 octobre, pour une durée d'instruction du dossier de 15 mois. L'UE a neuf mois pour imposer des taxes préliminaires. Pour son analyse, l'UE prendra comme référence la Norvège, alors que les États-Unis ont pris l'Egypte, ces deux choix contestés par les producteurs russes. Ceux-ci reprochent également aux autorités de leur pays le défaut de protection du marché domestique, constatant que les importations chinoises en Russie sont probablement réexportées aux États-Unis avec un nouveau label. Les volumes concernés sont d'environ 30 000 t pour une consommation apparente russe d'environ 70 000 t/an. En novembre, les prix fob au départ de Chine restaient stables à 800 - 820 \$/t.

(Metal Bulletin : 11-14/11/2002 ; Platt's Metals Week : 28/10/2002)

## TANTALE

### Argent de la guerre : l'heure des comptes approche-t-elle ?

Alors que les conflits semblent s'apaiser en RDC avec, notamment, le retrait d'une partie des groupes armés étrangers, l'heure des comptes pour-

rait sonner pour les responsables du pillage. Après les rapports des ONG, c'est l'ONU (cf. article sur le germanium) qui dresse un bilan, alors que la justice belge a entamé une enquête sur le blanchiment de plusieurs M\$ issus de la vente du coltan. Particulièrement visé, l'homme d'affaires belge Jacques Van Den Abeele est sous le coup d'une inculpation. Dans le domaine du coltan le rapport de l'ONU met en avant le rôle joué par les sociétés de négoce congolaises ou rwandaises, notamment Eagle Wings Resources International et Conmet, et les acteurs aval de la filière tantale, comme le raffineur allemand H.C. Starck et l'américain Cabot.

(Africa Mining Intelligence n° 49 : 13/11/2002 ; American Metal Market : 28/10/2002 ; Metal Bulletin : 14/11/2002 ; Mining Journal : 25/10/2002)

## TITANE

### Dérogation à l'obligation d'achat de titane national pour les programmes militaires américains

L'amendement Berry prévoit dans une de ses clauses l'utilisation exclusive de matériel américain dans les avions de combat, les navires et tous les programmes liés à la défense américaine. Mais, tandis que le producteur russe de titane VSMPO resserre ses liens avec Boeing dans le domaine de l'aviation civile, en fournissant les éléments de châssis du B 777, le sénat américain a accepté de faire une dérogation à cet amendement : cela concerne l'utilisation de matériel russe pour des jumbo-jets qui seront loués à l'US Air Force en tant qu'avions ravitailleurs. Le Sénat a cependant insisté sur le caractère exceptionnel de la décision, répondant en cela au lobbying des producteurs américains de titane ainsi qu'aux syndicats de la métallurgie.

(Metal Bulletin : 31/10/2002)

### Reprise espérée dans un an par les producteurs de titane

Le président de l'Association Internationale du Titane anticipe la sortie de crise dans un délai supérieur

à un an et dresse un panorama moins catastrophique que celui d'une baisse de production dans l'aviation civile de 20 %, fait en 2001. Les livraisons des producteurs de métal ont bien baissé de 30 % au 2e trimestre, mais les tonnages restent notablement plus élevés, 40 Moz estimés pour 2002, que les 34,5 Moz atteints lors de la crise des années 1992-1994. La raison est que le développement des programmes militaires a fait effet de parachute : la part de l'aviation militaire peut progresser jusqu'à 20 à 25 % du marché total à un horizon de cinq ans. Actuellement, le marché du titane métal est constitué à 40 % par l'aéronautique civile, 44 % par l'industrie et le loisir et 16 % par le militaire. Les producteurs anticipent des livraisons de 43 Moz en 2003 et de 48 Moz en 2004. (*American Metal Market* : 21/10/2002)

### **Sierra Rutile pourrait bénéficier du soutien des bailleurs de fonds institutionnels**

Alors que la situation politique semble se stabiliser en Sierra Leone, le redémarrage de l'exploitation du titane est soumis à des financements institutionnels européens (FED-Sysmin) ainsi que de la Banque Mondiale (SFI). En principe, le projet européen prévoit d'allouer la totalité des 25 M€ du reliquat « Sysmin Sierra Leone », maintenant géré par le FED, à Sierra Rutile. Le montage se ferait sous la forme d'un prêt à Sierra Rutile par l'intermédiaire d'un fonds géré par la Banque Mondiale qui encaissera les intérêts. Si la Commission a soumis le projet au comité FED, des voix se sont élevées pour souligner que les actionnaires de la société Sierra Rutile ne sont ni européens ni ACP, car il s'agit d'US Titanium et de MIL Investment appartenant à l'homme d'affaire mauricien J.R. Boule.

(*Africa Mining Intelligence* n° 47 : 16/10/2002, n° 48 : 30/10/2002)

## **URANIUM**

### **Mine de Mc Lean au Canada : poursuite de l'activité autorisée**

Depuis 1999, la mine d'uranium de Mc Lean, située dans le Nord du Saskatchewan, produit 2 300 t/an.

Une procédure oppose l'exploitant, la Cogema, à InterChurch Uranium Committee Educational Cooperative (ICUCEC), association de riverains. Alors que l'association avait obtenu, pour vice de forme, l'annulation du permis d'exploitation délivré par l'AECB (Atomic Energy Control Board), la cour fédérale canadienne autorise la poursuite de l'activité sur le site minier en attendant un jugement en appel.

(*Communiqué Areva* : 08/11/2002)

## **ZIRCONIUM**

### **Projet sables de plage de Moma au Mozambique : avancées commerciales**

La société irlandaise Kenmare Resources, toujours à la recherche de financement pour finaliser le développement de son projet mozambicain « sables de plages de Moma », annonce la conclusion d'un nouvel accord commercial de vente concernant le zircon, après celui passé pour l'ilménite (FeTiO<sub>3</sub>) fin juin. D'après les dirigeants de Kenmare, le projet pourrait assurer une production annuelle de 600 000 t d'ilménite, 25 000 t de zircon et 12 000 t de rutile, pour un coût d'investissement de 160 M\$.

(*Africa Mining Intelligence* n° 49 : 13/11/2002 ; *Mining Journal* : 31/10/2002)

## **4. DIAMANT et MÉTAUX PRÉCIEUX**

### **DIAMANT**

#### **Alrosa se développe en Russie et anticipe le retour de De Beers en Angola**

Le producteur d'état russe Alrosa est sur le point d'émettre l'équivalent de 12,6 M\$ d'actions de sa filiale OAO Severalmaz (Alrosa 72 %, région 25,6 %), en charge du développement du gisement de diamants de Lomonosov, pour l'aider à financer son projet dont l'investissement total est estimé à 420 M\$. Situé dans la région septentrionale d'Arkhangelsk, le gisement englobe cinq pipes kimberlitiques dont les réserves seraient

de 50 ans à un rythme d'exploitation de 5 Mt/an de minerai à 0,3 ct/t, soit en valeur 200 - 250 M\$/an. Il entrera en production en 2004. Il y a deux ans, Alrosa avait racheté la part du sud-africain De Beers qui s'était retiré du projet après l'étude de faisabilité.

Ce projet s'inscrit dans le plan de développement 2001-2005 d'Alrosa visant une augmentation de 20 % de sa production russe de diamants, soit un objectif de 2 milliards de \$ en valeur. Le budget afférent est de 0,8 M\$/an jusqu'en 2003 et de 0,4 M\$/an ensuite, soit 3,2 milliards de \$ au total. Outre l'ouverture d'un nouveau foyer de production dans la région d'Arkhangelsk, Alrosa a programmé le passage en exploitation souterraine à partir de certaines carrières devenues sub-économiques situées dans sa « patrie » sibérienne orientale de Sakha (région de Yakoutsk, Yakoutie). C'est là qu'à partir de quatre centres d'opérations : Udachny GOK (708 M\$), Mirny GOK (578 M\$), Aikhal GOK (355 M\$) et Anabar GOK (alluvial, 25 M\$), Alrosa a produit pour 1,666 milliards de \$ de diamants en 2001 (99,8 % de la production russe). De plus, Alrosa entend renforcer son intégration verticale en développant ses activités aval (taille et réseau de commercialisation des bijoux finis), après avoir sécurisé l'écoulement de sa production brute, fin 2001, en passant un accord avec De Beers qui lui achète la moitié de sa production (au moins 0,8 milliards de \$). À noter qu'Alrosa devrait profiter de la libéralisation du marché du diamant en Russie, où le Gokhran (organisme d'état entre les producteurs et les acheteurs étrangers et, maintenant, russes) a procédé à une 3e vente sur le marché domestique cette année, et où vient d'être créé le Comité des Métaux précieux et des Gemmes dépendant de la Chambre de Commerce russe.

En Angola, Alrosa se renforce et réduit en même temps les opportunités pour De Beers qui amorçait son retour. Il devrait investir l'équivalent de 300 M\$ dans les cinq prochaines années. Le producteur russe a signé le 24 octobre avec la compagnie nationale Endiama et le portugais Espirito Santo Group un accord portant sur la création d'une nouvelle JV

en charge du développement du gisement diamantifère de Luo, le plus important du pays (comprenant deux pipes kimberlitiques). De plus, Alrosa s'est entendu avec ses partenaires Endiama, Odebrecht et Daumonty Financing (appartenant à Lev Leviev qui a le monopole de la commercialisation des gemmes angolaises via Ascorp depuis février 2000) pour doubler la production du gisement de Catoca dont il est actionnaire à 32 %. Cet accord prévoit la construction d'une centrale hydroélectrique sur la rivière Chicapa, à Luanda-sud, pour alimenter les installations de la mine et la région.

(Africa Mining Intelligence : 30/10/2002 ; Financial Times : 16/11/2002 ; La Lettre Afrique Expansion : 11/11/2002 ; Mining Journal : 25/10/2002 et 01-15/11/2002 ; Moscow News n° 43: 06/11/2002)

### **Retour de De Beers en Angola, en RDC et feu vert à la réorganisation des ventes**

Le producteur sud-africain de diamants De Beers, n° 1 mondial redevenu indépendant après son retrait de la bourse de Johannesburg l'an dernier (45 % famille Oppenheimer via Central Holdings, 45 % Anglo American, 10 % Debswana Diamond), négocie son retour en Angola et en RDC. En Angola, son retrait en mai 2001 avait eu pour principale justification le non-remboursement par la compagnie nationale Endiama d'un prêt de 50 M\$ ; mais, même en cas d'issue positive des négociations en cours, De Beers a été grillé par le russe Alrosa qui s'est octroyé l'exploitation du gisement principal de Luo (cf article précédent). En RDC, son retrait en 1999 se justifiait par la suspension de l'opinion occidentale, et en particulier américaine, envers le commerce des « diamants de la guerre » finançant des partis et des régions de non-droit. Mais si De Beers semble croire à une fin rapide du conflit intérieur et vouloir éviter une autre mésaventure angolaise, il doit aussi impérativement ménager son image auprès des consommateurs et des régulateurs.

Au bout de deux années de délibération, la Commission européenne a donné son feu vert à la réorganisation

du système de ventes du géant des diamants, qui veut plus de liberté du côté du choix de ses distributeurs et de la stratégie globale de vente afin, dit-il, de mieux promouvoir ce marché. De Beers contrôle la moitié de la production mondiale de pierres brutes via ses mines en Afrique du sud, Namibie, Botswana et Tanzanie, et via la Diamond Trading Company. Son glissement en aval de la filière avait récemment été marqué par la création d'un réseau de vente de bijoux aux particuliers en association avec le groupe français LVMH, spécialiste n° 1 mondial des produits de luxe.

(Financial Times : 03-12/11/2002 ; La Tribune : 06/11/2002)

### **Lutte contre les diamants « sales » : où en est le processus de Kimberley ?**

Les 52 pays finalement engagés dans le processus de Kimberley, initié en 2000 en Afrique du sud et soutenu par les Nations Unies, ont signé le 5 novembre à Interlaken (Suisse) un accord ratifiant le contrôle des flux de pierres brutes afin d'exclure le commerce des gemmes provenant des zones de guerre. Ces pays sont les 14 états membres de la Communauté de Développement d'Afrique Australe : Afrique du sud, Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, RDC, Swaziland, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe, Maurice et Seychelles, les états de l'UE, la Russie et d'autres états de l'ex-URSS, les États-Unis, Israël et des états asiatiques. Mais seulement 46 pays (dont les 14 états membres de la CDAA, l'UE, la Russie, les États-Unis et Israël) mettront en place ces contrôles à partir du 1er janvier 2003, date d'application générale du processus qui avait été programmée.

(Africa Mining Intelligence : 30/10/2002 ; La Lettre Afrique Expansion : 04/11/2002 ; La Tribune : 07/11/2002 ; Les Echos : 06/11/2002)

### **OR (et ARGENT)**

#### **Bema Gold veut exploiter le gisement russe à or-argent de Kupol**

Le canadien Bema Gold a signé un accord de principe avec le gouver-

nement de la République russe de Chukotka lui ouvrant l'accès à 75 % du projet or-argent de Kupol. Sous forme de filons en réseau, ce gisement est caractérisé par des teneurs exceptionnelles sur les 4 km d'extension qui ont été reconnus : 183,4 g/t d'or et 2 557 g/t d'argent sur 11,8 m, et 154,8 g/t d'or et 549 g/t d'argent sur 9,0 m, dans deux tranchées. Le potentiel serait de 835 000 oz d'or (26 t) et de 9,35 Moz d'argent (291 t).

(Platt's Metals Week : 04/11/2002)

#### **Le producteur canadien Barrick Gold est à un tournant**

Barrick Gold vient de reconnaître une nette baisse de ses revenus au 3e trimestre 2002 (1,38 Moz produites à 180 \$/oz) en comparaison du même trimestre 2001 (1,53 Moz produites à 165 \$/oz) : le chiffre d'affaires a baissé de 14 % et les bénéfices de 42 %. Le producteur espère produire 5,7 Moz cette année (6,1 Moz en 2001) à un coût de 178 \$/oz, malgré un léger retard en fin de 3e trimestre (4,1 Moz, soit à 72 % de l'objectif).

Ce déclin provient surtout de fermetures de mines en Amérique du Nord, dont la production contribuait pour plus de 58 %, malgré une hausse du côté des mines sud-africaines. La production des mines nord-américaines a baissé de 6,8 %, ramenant leur contribution à 54,4 %. Barrick a déjà fermé quatre des cinq mines d'or dont la fin d'activité a été décidée en début d'année : Agua de Falda et El Indio (Chili), Bousquet (Canada) et Mc Laughlin (Californie). La dernière, Ruby Hill (Nevada), devrait être arrêtée avant la fin de l'année.

En fait, Barrick a entrepris un ambitieux programme de renouvellement de ses sources de production, avec le développement de quatre projets or devant apporter 2 Moz/an à 125 \$/oz, pour un investissement global de 2 milliards de \$. Dès 2006 les nouvelles mises en production devraient doubler les bénéfices. Ce plan comprend la mise en production des mines d'Alto Chicama, au Chili (500 000 oz à 130 \$/oz) et de Cowal, en Australie (270 000 oz à 170 \$/oz) pour 2005, puis de Veladero en Argentine pour 2006 (530 000 oz à 155 \$/oz), enfin de

Pascua-Lama au Chili pour 2008 (800 000 oz à 85 \$/oz !).

(*Metal Bulletin Monthly* : November 2002 ; *Mining Journal* : 15/11/2002 ; *Platt's Metals Week* : 28/10/2002)

### Le russe Norilsk se diversifie en renforçant son pôle or

Norilsk Nickel, parmi les majors mondiaux dans le nickel et les platinoïdes, a une petite production d'or, 3,3 t/an, qu'il va développer dans le cadre de sa stratégie de diversification. Mi-octobre, Norilsk a acheté son compatriote ZAO Polyus, producteur d'or n° 1 en Russie, pour un montant équivalent à 226 M\$. Polyus opère dans la région sibérienne de Krasnoïarsk le gisement à ciel ouvert d'Olimpiada (ou Olympiadinskoye) qui a produit 15,6 t d'or en 2001 (environ 10 % de la production nationale) et dont le plan de développement en cours l'amènera à 30 t/an ; Norilsk a dit compter sur 25 t/an dès la fin de cette année. À noter que le minerai est traité par bio-lixiviation.

Sitôt l'acquisition faite, ZAO Polyus a déclaré au début du mois de novembre son intérêt pour l'acquisition de deux autres gisements. La plus grosse cible correspond au super gisement à or-platine de Sukhoi Log (cf. Ecomine de juin) dont les ressources sont ici données pour 1 026 t d'or, contre un 1<sup>er</sup> potentiel cité de près de 3 000 t d'or et de 2 000 t de platine. La 2<sup>e</sup> cible est constituée par le gisement de Maiskoye, situé dans la région de Chukotka, qui contiendrait 277 t d'or et dont le développement nécessiterait un investissement de 400 M\$. Avantage appréciable, le minerai de Maiskoye serait traitable par la bio-lixiviation mise au point à Olimpiada.

(*E&MJ Fieldnotes* : 24/10/2002 ; *Mining Journal* : 01-08-15/11/2002 ; *Platt's Metals Week* : 28/10/2002)

### Le canadien lamgold fusionne avec son compatriote Repadre Capital

La consolidation chez les producteurs d'or gagne la tranche des petits : les canadiens lamgold et Repadre Capital ont décidé de fusionner, le premier absorbant l'autre, par échanges d'actions (1,6 nouvelle action lamgold pour chaque action Repadre)

capitalisant RC à 219 M\$ (348 M\$ canadiens). À partir de ses participations dans les mines maliennes de Sadiola (38 %) et de Yatela (40 %), lamgold a produit 256 077 oz d'or en 2001 (8 t) à un coût total (total cash cost) de 146 \$/oz. De son côté, RC a produit, via ses participations modérées dans une quinzaine d'opérations, près de 194 000 oz d'or (6 t). RC est notamment actionnaire dans les gisements ghanéens de Tarkwa et de Damang (18,9 % dans chaque opération), également actionnaire de deux mines de diamants dont le projet canadien de Diavik (1 %). La fusion faite, le nouveau lamgold aura une capacité or de 450 000 oz/an (14 t) à un coût total de 180 \$/oz et des réserves de 106 t, plus la partie diamants, une augmentation de cash de 60 M\$, et cela en l'absence de dette.

Repadre a pu profiter des dernières évaluations de ressources des deux gisements ghanéens faite par l'opérateur Gold Fields, sur une base de 100 % des parts et à un prix de 285 \$/oz (cf. tableau ci-dessous).

(*Mining Journal* : 01-08/11/2002)

Opération	(1) Ressources prouvées et probables			
	minerai	tonnage Mt	teneur g/t	métal en t
Tarkwa	en terre	147.2	1.4	206.1
Tarkwa	extrait, en tas	3.4	0.8	2.7
Damang	en terre	10.8	2.2	23.8
Damang	extrait, en tas	10.0	1.4	14.0
total 1		171.4	1.4	246.6
	(2) Ressources mesurées et indiquées			
Tarkwa	en terre	273.9	1.6	438.2
Damang	en terre	17.1	2.1	35.9
total 2		291.0	1.6	474.2
	(3) Ressources inférées			
Tarkwa	en terre	52.6	2.8	147.3
Damang	en terre	2.6	1.8	4.7
total 3		55.2	2.8	152.0
Grand total 1+2+3		517.6	1.7	872.7

### Le Mali est devenu le 3<sup>e</sup> producteur d'or africain

En 2001, le Mali était le pays producteur d'or n° 3 en Afrique : il a produit 55,3 t d'or, loin derrière les 430 t de l'Afrique du sud (n° 1 africain et mondial) mais juste derrière les 60 t du Ghana, n° 2 africain. Les retombées économiques semblent inespérées pour ce pays pauvre qui avait besoin de fonds pour assurer son développement. Trois gisements principaux assurent l'essentiel de la production, et les

perspectives sont encourageantes.

- **Sadiola** (Anglo Gold 38 %, lamgold 38 %, Etat 18 %, SFI 6 %) : 1er lingot coulé en 1996, 20 t produites en 2001 à 131 \$/oz, réserves de 187 t assurant une durée de vie jusqu'en 2008.
- **Morila** (Anglo Gold 40 %, Randgold 40 %, Etat 20 %) : démarrage en novembre 2000, 23 t produites en 2001 à ? \$/oz, réserves de 127 t assurant une durée de vie jusqu'en 2009.
- **Yatela** (Anglo Gold 40 %, lamgold 40 %, Etat 20 %) : 1er lingot coulé en mai 2001, 5 t produites en 2001 à 149 \$/oz, réserves de 60 t assurant une durée de vie jusqu'en 2006.
- **Artisans et semi-industriels nationaux** : environ 4 t produites en 2001, mais laissant un différentiel de 3 t entre la production déclarée et la totalisation des sources.
- **Projets** : ce sont Loulo (125 t), Kodiéran (80 t), Ségala (44 t, Nevsun Resources 75 %), Tabakoto (16,4 t, Nevsun 80 %).

(*La Tribune* : 05/11/2002 ; *Mining Journal* : 01/11/2002 ; *Platt's Metals Week* : 28/10/2002)

### Or en bref : Afrique et Moyen Orient...

En Afrique du sud, Free Gold, la JV à 50 % - 50 % entre ARM Gold (black empowerment) et Harmony Gold, a complété son acquisition de la mine de St Helena (120 000 oz/an, ou 3,7 t) pour l'équivalent de 12 M\$, plus une royauté de 1 % sur les revenus pendant deux ans.

Au Niger, la Semafo est toujours à la recherche de 25 M\$ pour financer

la fin du développement du gisement d'or de Samira Hill-Libiri, dans lequel 68 M\$ ont déjà été investis. Un point positif est intervenu avec la proposition de la Banque africaine de Développement d'en fournir la moitié, grâce à ses liens avec l'ONA marocain (actionnaire dans Semafo) et le roi du Maroc en personne. Le maintien du cours de l'or au-dessus de 300 \$/once devrait pouvoir relancer l'affaire.

Au Zimbabwe, Lonmin a vendu pour 15,5 M\$ cinq mines d'or d'une capacité globale de 180 000 oz/an (5,6 t) à Metallon Corporation. MC est un groupe sud-africain du black empowerment dirigé par l'homme d'affaires Mzi Khumalo. Lonmin a justifié la cession par un recentrage sur son activité platine.

Ashanti Goldfields attend toujours des autorités ghanéennes les permis nécessaires pour développer le gisement de Mampon, situé dans une réserve forestière. Par ailleurs, cela retarde le versement de royalties à son partenaire de JV Birim Goldfields qui en a besoin pour poursuivre les recherches sur la zone de Bui (ex-Newmont Overseas). Ashanti est aussi impliqué dans l'exploitation de la mine à ciel ouvert tanzanienne de Geita (50 % - 50 % avec Anglo Gold) dont les ressources ont augmenté de 24 % après une importante campagne de sondages : les réserves prouvées passent à 32 Mt à 3,62 g/t (116 t), et les réserves probables à 40 Mt à 4,53 g/t (181 t).

Les Emirats arabes Unis vont se faire livrer à Dubaï, clés en mains, une fonderie d'or nommée Al Ghurair Giga. L'objectif est de développer la plaque tournante du commerce des métaux précieux pour les pays du Moyen Orient et vers l'Asie qu'est Dubaï (10 % du commerce mondial), pour en faire une concurrente de Zürich ou de New York. Mintek, qui construit la fonderie, entrerait pour 10 % dans le capital requis. La technologie choisie est un procédé hydro-métallurgique (extraction après mise en solution) qui produirait un or pur à au moins 99,99 %, à partir de lingots et de scraps.

(Africa Mining Intelligence : 30/10/2002 et 13/11/2002 ; E&MJ Fieldnotes : 21/11/2002 ; La Lettre Afrique Expansion : 04-11/11/2002 ; Mining Journal : 01/11/2002 ; Platt's Metals Week : 04/11/2002)

## **PALLADIUM – PLATINE et autres PGM**

### **Valorisation des PGM contenus dans les tailings des mines de chromite du BIC**

Mintek, l'organisme d'état sud-africain dévolu à la recherche dans le domaine des procédés minéralurgiques, espère pouvoir valoriser les métaux PGM contenus dans les résidus d'exploitation des mines de chromite du Bushveld Igneous Complex (BIC). Il a mis au point un procédé qui aboutit à un concentré à 2,5 g/t tous PGM confondus, alors qu'en comparaison, la teneur pour le Merensky reef et l'UG2 reef avoisine 5,5 g/t. Le principal problème serait de limiter la teneur du Cr<sub>2</sub>O<sub>3</sub> à un niveau acceptable en fonderie. Mintek est à la recherche d'investisseurs, dont des partenaires du black empowerment.

(Mining Journal : 01/11/2002)

### **Zimplats a commencé ses travaux souterrains à Ngezi**

Zimbabwe Platinum Mines a commencé le percement des travaux souterrains qui, à partir du toit du gisement exploité à ciel ouvert de Ngezi, doit permettre d'extraire par la méthode classique en chambres et piliers le minerai de la zone sulfurée principale sous-jacente (ZSP). La faible pente et la bonne puissance de la ZSP, ainsi que la compétence suffisante du toit, autoriseraient un coût opératoire marginalement supérieur à celui de l'exploitation à ciel ouvert. Zimplats espère pouvoir faire un bilan du potentiel souterrain fin décembre. Avec la construction prévue d'un concentrateur et la possible réouverture de la raffinerie de Hartley, l'opérateur compte doubler la production de Ngezi (platine, palladium, rhodium, or) à 400 000 oz/an (12,4 t).

(Mining Journal : 15/11/2002)

## **5. MINÉRAUX INDUSTRIELS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

### **Arrêt définitif anticipé pour les mines de potasse d'Alsace**

La direction des Mines de Potasse d'Alsace (MDPA, filiale du groupe public d'Entreprise Minière et Chimique) envisage d'anticiper de six mois l'arrêt définitif de l'exploitation initialement prévu au 30 avril 2003. Le dernier puits en activité à la mine Amélie de Wittelsheim serait donc incessamment fermé. La cause de cette décision est l'incendie qui s'est déclaré le 10 septembre dans les galeries adjacentes utilisées par la société Stocamine pour stocker des déchets ultimes. Si l'arrêt de l'exploitation de la sylvinite (minerai de potasse) sera sans doute définitif, l'activité de creusement de nouvelles galeries et d'extraction de sel gemme n'est que suspendu. En 2001, 244 000 t de sylvinite ont encore été extraites. L'effectif, qui avait culminé à 15 000 mineurs après guerre, était de 979 personnes au début 2002. Après l'arrêt et les départs possibles en retraite anticipée, 307 mineurs resteront employés à l'entretien du patrimoine industriel jusqu'à fin 2009. L'activité extractive était déficitaire depuis de nombreuses années, la perte se chiffrant à 31,4 M€.

(Le Figaro : 21/10/2002 ; Le Monde 19/10/2002 ; Le Parisien : 22/10/2002 ; Les Echos : 23/10/2002)

### **Croissance externe pour Omya en Finlande**

Omya, filiale du groupe suisse Plüss Stauffer spécialisé dans les charges blanches, annonce l'acquisition d'un gisement de calcaire en Finlande. L'achat réalisé par la filiale finlandaise Omya Oy permettra de pérenniser l'activité GCC (Ground Calcium Carbonate) sur le site de Förby dont la capacité annuelle est de 250 000 t/an. Outre du GCC, la société produit également du PCC (Precipitated Calcium Carbonate) et du talc.

(Industrial Minerals : novembre 2002)

## **L'UE finance le développement du secteur minier au Ghana**

Sur proposition de la commission européenne, le comité du FED a approuvé l'octroi au Ghana d'une enveloppe de 40 M€ en faveur d'un programme d'assistance au secteur minier. Parmi les volets retenus, figurent le renforcement des structures gouvernementales (ministère des mines, département d'études géologiques, Minerals Commission...) et la cartographie du bassin sédimentaire des Voltas afin d'y mettre en évidence des ressources naturelles pouvant constituer des alternatives à l'or. Le rapport déplore le fait que le Ghana soit actuellement contraint d'importer des minerais industriels pour 50 M\$/an alors que les ressources locales sont inexploitées. Deux autres volets importants du projet sont à noter, qui sont les études d'impact environnemental concernant les mines, y compris artisanales, et les aménagements d'infrastructures.

*(La Lettre Afrique Expansion : 11/11/2002)*

## **Silice électro-fondue : levée des taxes anti-dumping de l'UE et déploiement d'Imerys**

Treibacher Schleifmittel, leader mondial de l'alumine électro-fondue et filiale du groupe Imerys, annonce l'achat à Alcoa Aluminio de l'usine brésilienne de Salto. L'usine, qui est localisée dans l'état de São Paulo, a un chiffre d'affaires de 15 M\$ et dispose d'une capacité de production d'alumine électro-fondue de 30 000 t. Elle fabrique également du carbure de silicium et de la mullite<sup>1</sup>. Parmi les autres producteurs brésiliens d'alumine électro-fondue figurent Geral de Electrofusão (Elfusa) et Saint-Gobain Abrasivos. La filiale de Saint-Gobain est également impliquée dans l'aval de la filière (fabrication d'abrasifs appliqués et agglomérés). Comme attendu, les taxes anti-dumpings européennes sur l'alumine électro-fondue chinoise ont été supprimées depuis le 10 octobre.

*(Industrial Minerals : Novembre 2002)*

## **Lafarge poursuit les désinvestissements et renforce son partenariat avec Cimpor**

Lafarge annonce la cession au portugais Cimpor, pour 225 M€, des deux usines de Cordoue et de Niébla, de la station de broyage d'Huelva et d'un terminal à Séville. Cette opération correspond à la stratégie de désendettement annoncée lors de la présentation des résultats 2001 : le ratio dette nette sur fonds propre devait être ramené à 84 % en 2003. Elle s'inscrit également dans une politique de « partenariat à long terme » avec le producteur portugais qui, à la faveur de cette transaction, devient le deuxième cimentier de la péninsule ibérique avec une capacité annuelle de 9,7 Mt, dont 1,98 Mt de ciment et 0,8 Mt de clinker imputables à la dernière transaction. À noter que les deux leaders mondiaux du ciment, Lafarge et Holcim, sont présents dans le capital de Cimpor.

*(Le Figaro : 14/11/2002 ; Les Echos : 14/11/2002)*

## **Rhodia cède sa chimie de base au fonds américain Bain Capital**

Dans le cadre de son plan de désendettement, Rhodia se sépare de ses activités de chimie de base en Europe. Celles-ci concernent le phénol, l'acide chlorhydrique et le carbonate de soude. Ces activités emploient 460 personnes pour un chiffre d'affaires de 280 M€. Dans son communiqué, Rhodia indique qu'il conservera dans la nouvelle structure une participation minoritaire inférieure à 20 %, aux côtés du fonds de capital investissement américain Bain Capital. Les sites concernés sont ceux de Nancy pour le carbonate de soude et de Roussillon pour le phénol.

*(La Tribune : 04/11/2002 ; Le Monde : 01/11/2002)*

## **6. EAUX MINÉRALES**

### **Danone conforte sa position de leader mondial de l'eau en bonbonne**

Alors qu'il est leader mondial de l'eau en volume, mais devancé par

Nestlé en valeur, Danone conforte son leadership dans l'eau en bonbonnes pour le bureau et la maison (HOD) par l'achat du canadien Sparkling Spring Waters Holding. SSWH commercialise 200 Ml/an pour un chiffre d'affaires équivalent à 100 M€. Après l'acquisition du n° 3 canadien et du n° 1 français, Danone continue de tisser sa toile dans les HOD puisque Sparkling est le n° 5 mondial. Au total, l'activité HOD de Danone devrait croître de 10 % en volume et d'environ 25 % en valeur cette année, pour atteindre 30 % du volume de l'activité de sa branche eaux (26 % du chiffre d'affaires consolidé en 2001). Pedro Medina ayant quitté la direction de cette branche en juin, son successeur désigné est Pierre Cohade, ancien directeur de l'activité grand public d'Eastman Kodak en Europe - Afrique - Moyen Orient - Russie.

*(La Tribune : 13/11/2002 ; Le Figaro : 13/11/2002 ; Les Echos : 12/11/2002)*

### **Nestlé Waters contre-attaque aux États-Unis face à Pepsi et Coca Cola**

La bataille des eaux n'est pas près de s'achever aux États-Unis : après la modification de périmètre de Danone qui a cédé la commercialisation d'Evian à Nestlé, le leader mondial prépare sa contre-offensive face aux marques d'eaux de PepsiCo (Aquafina) et de Coca Cola (Dasani). C'est que, contrairement à Danone, Nestlé Waters n'a pas encore été affecté par l'offensive sur les prix des géants des boissons sucrées en mal de diversification. Au contraire, le groupe a gagné 3,4 % de parts de marché sur les petits contenants qui représentent plus de 75 % du marché américain. Sa part s'élève en effet à 34,8 % face au n° 2 PepsiCo, avec seulement 16,5 %. La stratégie de Nestlé passe par le lancement, d'ici à la fin de l'année, d'une eau à sa marque Nestlé Pure Life, qui remplacera progressivement la marque régionale Aberfoyle : l'avantage sera d'offrir dans la même gamme de prix que ses concurrents une eau de source alors que ceux-ci ne proposent que des eaux purifiées. Créée il y a trois ans, Nestlé Pure Life était jusqu'ici limitée aux pays émergents et ne contenait que de l'eau traitée.

*(Les Echos : 22/11/2002)*

<sup>1</sup> La mullite est un silicate d'alumine très réfractaire formé à haute température et composé à 72 % de Al<sub>2</sub>O<sub>3</sub>. C'est le composant essentiel des réfractaires acides.

## Evian soigne son impluvium

L'impluvium (bassin de recueil des eaux pluviales) de la source Cachat, exploitée par la Société d'Exploitation des Eaux Minérales d'Evian, fait l'objet de toutes les attentions. L'Association de protection de l'impluvium (Apieme), créée dès 1992 et en partie financée par une surtaxe perçue sur les eaux minérales, subventionne la mise aux normes des réseaux d'assainissement des communes du plateau de Gavot, tandis que les PLU (Plans locaux d'urbanisme) n'autorisent plus de constructions dépourvues d'assainissement collectif. Les zones humides du pays de Gavot appartenant à l'impluvium, qui couvrent près de 35 km<sup>2</sup>, ont fait l'objet d'un arrêté de biotope dès 1984 et sont maintenant retenues au titre du réseau Natura 2000 dans le cadre de la directive « Habitats ». Parmi les objectifs de gestion conservatoire, le document d'objectif prévoit le fauchage de la végétation des marais. De son côté, l'Apieme entreprend auprès des agriculteurs une active politique de contrats prévoyant, entre autres, de financer la mise aux normes des bâtiments d'élevage et ateliers laitiers, et en contrepartie, de contrôler des épandages et de proscrire certains herbicides.

(Le Moniteur : 01/11/2002)

## 7. NÉGOCE ET RECYCLAGE

### Point sur les déchets électriques et électroniques dans l'UE

Depuis l'adoption par le parlement européen, le 10 avril, de la directive sur les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et les dernières conciliations avec la Commission du 11 octobre, la balle est dans le camp des états membres qui doivent en assurer la transposition. L'objectif est clair : d'ici trois ans au plus, obligation sera faite aux industries européennes des EEE de reprendre leurs produits en fin de vie pour en assumer le recyclage ou l'élimination, l'objectif obligatoire de collecte étant de 4 kg par habitant<sup>2</sup>. S'y

ajoute la proposition de limiter l'utilisation de substances dangereuses dans les nouveaux équipements : l'interdiction des métaux lourds et des retardateurs de flamme bromés PBB et PBDE est ainsi fixée à 2006. En France, bien que la Fédération des Industries Electriques et Electroniques se déclare satisfaite de la directive pour les produits ménagers, elle déplore l'absence de règles de financement clairement établies. Si la priorité, pour des raisons environnementales est mise sur la fin de vie des produits, celle-ci ne représente cependant que 2 à 5 % des impacts du cycle de vie complet<sup>3</sup>. Pour les PEE, le stade d'utilisation est dominant (50 à 80 % des impacts), la production ne compte que pour 10 à 35 % et l'emballage et le transport pour 5 à 15 %. Enfin, le problème le plus épineux à résoudre concernera le type d'organisation et la logique économique qui sera impulsée par les différents états, avec une difficulté majeure comparativement aux secteurs des piles et accumulateurs ou de l'automobile, qui est le nombre d'entreprises concernées ainsi que la multiplicité des filières spécifiques. D'autre part, si le risque de constitution de monopoles n'est pas souhaité, le degré d'externalisation est à surveiller, même s'il permet de maintenir une compétitivité en terme de prix.

(Environnement Magazine : Novembre 2002)

### Le recyclage des métaux non ferreux en France, un enjeu d'approvisionnement

Le recyclage des métaux et la captation de la valeur ajoutée qui y est liée constituent maintenant un enjeu majeur. Avec une problématique originale car les pays développés ont les gisements tandis que les pays peu développés cherchent à monopoliser la transformation par une politique de faibles coûts souvent favorisée par des pratiques environnementales douteuses. Compte tenu du gisement représenté par métaux de « deuxième fusion », l'enjeu est de taille. Selon la Fédération Française des Minerais et Métaux, les taux de couverture des besoins par le recyclage sont déjà de

30 % pour l'aluminium, 18 % pour le cuivre, 59 % pour le plomb et 26 % pour le zinc. L'an dernier en France, le gisement total des non ferreux de récupération a représenté 1 Mt pour une valeur de 1,2 milliards d'€. Si certains secteurs comme le plomb ont des difficultés en terme de rentabilité, d'autres semblent voués à un bel avenir comme l'aluminium car, à qualité sensiblement égale, le prix de revient de l'aluminium secondaire est plus faible. Dans ce domaine, la Chine fait une fois encore figure d'épouvantail car elle pourra facilement assécher le marché des déchets quand elle décidera d'entrer dans le circuit.

(Les Echos : 25/10/2002 ; Recyclage Récupération Magazine n° 40 : 31/10/2002)

### L'industrie minière canadienne face à la ratification du protocole de Kyoto

Alors que le gouvernement canadien vient seulement de transmettre les modalités provisoires de ratification du protocole de Kyoto, en date du 24 octobre, l'industrie minière monte au créneau pour repousser la signature. Les exploitants canadiens s'alarment à la fois sur les distorsions de concurrence liées à la non-signature du protocole par les américains et les australiens et sur la difficulté à répercuter les surcoûts induits dans le prix final alors qu'ils ne maîtrisent pas les prix des métaux, dépendants de la cotation au LME.

(American Metal Market : 04/11/2002)

### Le gouvernement canadien accusé d'enfreindre la convention de Bâle

Une fois encore, les flux de déchets dangereux vers la Chine, et l'Inde est dans la même situation, sont mis à l'index. Suite à la découverte dans une décharge, en Chine, d'ordinateurs provenant du ministère canadien de la défense, l'ONG canadienne « Bâle Action Network » met en cause le gouvernement canadien pour non-respect de la convention de Bâle qu'il a pourtant ratifiée en 1990. Cette convention interdit aux pays dévelop-

2 Actuellement chaque européen produit 14 kg de DEEE dont 90 % sont enterrés ou incinérés sans traitement préalable.

3 Rappelons que la méthode ACV est avant tout basée sur les quantités d'émission.

pés la mise en décharge dans les pays du tiers monde de substances dangereuses et impose aux pays signataires une politique de recyclage responsable. À noter que l'UE et le Canada sont signataires de cette convention mais pas les États-Unis.

*(Metal Bulletin : 07/11/2002)*

### **Permis d'émission : premiers éléments chiffrés sur les tarifs de négociation**

Alors que le rapporteur portugais du projet, Jorge Moreira Da Silva, presse l'UE d'adopter la directive sur le système d'échange de quotas d'émission qui doit entrer en fonctionnement en 2005, les premiers éléments chiffrés sont contradictoires. D'après une étude mandatée par la Commission, le prix de la tonne de CO<sub>2</sub> devrait se négocier entre 20 et 30 €. Or, les prix enregistrés sur les premiers marchés tests (Royaume-Uni, Hollande, groupe BP, Banque Mondiale) sont largement inférieurs et fluctuent entre 2 et 10 €/t. À de tels niveaux, il sera difficile de mobiliser les opérateurs.

*(Energie Plus n° 293 : 15/10/2002)*

### **L'Autriche a transposé la directive sur les VHU**

La transposition en droit autrichien de la directive sur les VHU (véhicules hors d'usage) sera effective à partir du 6 novembre. Le texte ne prévoit la reprise gratuite qu'à partir de 2007. En attendant cette date, le détenteur d'une automobile mise sur le marché avant juillet 2002 devra déboursier 260 € pour se débarrasser de son véhicule d'une manière respectueuse envers l'environnement. Des voix s'élèvent déjà pour souligner le risque de constitution d'un système monopolistique de reprise des VHU, à l'instar des déchets d'emballage.

*(Recyclage Récupération Magazine n° 38 : 18/11/2002)*

### **Les fumées de cimenterie ne sont plus classées dangereuses aux États-Unis**

L'agence fédérale américaine pour la protection de l'environnement (EPA) devrait bientôt modifier sa nomenclature des substances dangereuses pour en exclure les fumées de cimenterie (CKD pour Cement Kiln Dust). Cette décision, si elle était

confirmée, ouvrirait la voie au transfert réglementaire vers les états après une période d'observation de 5 ans, en faisant passer ces fumées de la réglementation sur les substances dangereuses à celle sur les déchets solides. Un tel passage ouvre la voie à la commercialisation de ces poussières comme amendement agricole ou comme charge dans l'industrie. Cependant, d'après la chambre syndicale des fabricants de ciment, seule une faible partie de ces fumées fait l'objet d'échanges puisque l'industrie cimentière en recycle elle-même près de 90 %.

*(Industrial Minerals : Novembre 2002)*



# QUESTIONS MULTILATÉRALES

## ACIER

### Le point sur les suites des mesures antidumping américaines

Depuis neuf mois que les mesures tarifaires ont été instaurées, non seulement les importations américaines d'acier n'ont pas baissé, mais l'année 2002, comme les quatre années précédentes, pourrait bien enregistrer un nouveau record... Les importations s'élevaient à 30,1 Mt en 2001 et les analystes s'attendent à un total autour de 31,8 Mt pour 2002.

Certains sidérurgistes continuent de croire à la nécessité et en l'effet des mesures du fameux « chapitre 201 ». Ils affirment que les exemptions ont été trop nombreuses mais que l'absence de mesure aurait mis l'industrie dans une situation bien pire encore. Certains types de produits en ont profité de manière flagrante : l'importation des produits finis par exemple, qui a baissé de 200 000 t.

D'autres continuent à espérer une extension de ces mesures, en réclamant dernièrement l'inclusion de l'Égypte et du Brésil dans la liste des pays d'importation taxés. Les producteurs de « rebar » affirment en effet que ces deux pays représentent 20 % des importations : ayant bénéficié des taxes imposées aux autres pays et épargnées aux pays en voie de développement, leurs produits ont connu une fortune sans précédent qui altère l'efficacité des mesures de sauvegarde.

En revanche, côté consommateurs, les plaintes concernant leur effet pervers s'accumulent : les équipementiers automobiles, emmenés par Delphi Corp ont déploré des mesures qui conduisent à des augmentations de prix de leur matière première. Original Equipment Suppliers Assn a insisté sur le fait que les compagnies devaient procéder à

leurs achats à l'étranger, transférant ainsi toute une masse de travail hors des frontières.

(*Metal Bulletin* : 03-07/11/2002)

## CHINE : MESURES DE SAUVEGARDE

Suite aux mesures provisoires instaurées en mai dernier, en réaction notamment aux mesures américaines, la Chine devrait mettre en place un régime de sauvegarde « définitif » pour l'acier au 20 novembre.

Si les mesures provisoires, taxes et quotas à l'importation, concernaient 17 types de produits d'acier, les nouvelles mesures concerneront 5 ensembles de produits, pour une durée de 3 ans à compter de mai. Elles devraient d'ailleurs être moins strictes en moyenne, les quotas doublant et les taxes baissant.

À titre d'exemple, les importations de feuilles et bobines d'acier laminé à chaud étaient plafonnées à 853 192 t entre mai et novembre 2002 et taxées à 26 % ; entre novembre 2002 et mai 2003, le quota était fixé à 1,42 Mt et la taxe à 10,3 % pour les importations supplémentaires. La Chine, qui a fait connaître sa disposition à négocier ces valeurs avec les fournisseurs, semble ainsi satisfaire aux obligations de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce).

Si l'Union européenne a salué cette modération, les réactions du Japon et de Taiwan ont été beaucoup plus critiques. Le premier voit en effet se limiter son principal marché d'exportation après la Corée du Sud. Le second, systématiquement exclu des consultations internationales sur ces mesures, a menacé de déposer une plainte à l'OMC.

Au total les importations chinoises d'acier devraient passer de 25 Mt en 2002 à 36 M en 2003 ; sa consommation devrait croître de 15 % à 195 Mt,

soit un quart de la demande mondiale...

(*Financial Times* : 07/11/2002 ; *Metal Bulletin* : 07/11/2002)

## Indonésie : mesures de protection

Le gouvernement indonésien a plus que doublé les tarifs à l'importation sur les tôles et bobines d'acier laminé à chaud (de 5 à 20 %) et les feuilles d'acier laminé à froid (de 10 à 25 %). L'objectif est de protéger le plus gros producteur national, PT Kratatau Steel. Ces mesures douanières provoquent des contestations chez les consommateurs locaux, alors que les importations de l'année (en provenance du Japon et de Corée surtout ; la Chine, la Russie, l'Inde et l'Ukraine étant traités dans un régime spécial), sont paradoxalement en baisse.

(*Metal Bulletin* : 04/11/2002)

## MÉTAUX DE BASE

### Exportation de zinc russe

Le ministre russe de l'économie a évoqué la possibilité de réduire les taxes à l'exportation de zinc, à la suite des décisions similaires concernant l'aluminium et le nickel. Elles pourraient baisser de 10 à 5% ; le principal producteur, Chelyabinsk mène un lobbying intense dans ce sens.

Les taxes antidumping imposées sur le zinc à l'entrée du marché européen sont d'ailleurs arrivées à expiration.

(*Metal Bulletin* : 28/10/2002)

## M+TAUX SPECIAUX

### Silicium russe : les producteurs se défendent

Suite aux accusations de dumping à l'exportation vers les États-Unis, les producteurs russes, développent leurs arguments défensifs. Alors que

les États-Unis ont imposé des taxes préliminaires de 91,06 % à Sual et 123,62 % à la filiale Bratsk de Rusal, ceux-ci remettent en cause le mode de calcul utilisé. Selon eux, en effet, les coûts de production pris en compte ne sont pas les coûts réels : la Russie n'ayant pas été considérée comme une économie de marché au

moment du calcul (elle le serait aujourd'hui), la référence de substitution qui a été choisie était l'Égypte, ce qui ne présente plus aucune rationalité économique.

Malgré ces débats en cours, auxquels il faut ajouter les annonces d'enquête antidumping par la Commission européenne, le marché

ne semble pas avoir cédé à la panique. Les prix se sont maintenus aux alentours de 1 100 \$/t. Les traders ne s'attendent pas à une concrétisation rapide de ces procédures, connues pour être lentes et incertaines.

*(Metal Bulletin : 14-24/11/2002)*

# LES ÉTATS

## AFRIQUE DU SUD

### Production record de platine en 2002 et 2003

N° 1 mondial pour le platine avec 80 % de la production, l'Afrique du Sud annonce un nouveau record avec 152 t en 2002 (140 en 2001) et en programme un autre pour 2003. La production a pu être augmentée grâce au prix élevé du marché porté par une demande soutenue de la joaillerie et du secteur des pots catalytiques. Dans le même temps la production mondiale ne progresse que peu à 201 t ce qui représente un manque de 16 t par rapport à la demande dans un cadre de réserves en baisse. Les prix du platine pourraient passer de 580 à 650 \$/once dans les six prochains mois.

(Reuters : 19/11/2002)

### Des précisions incitatives (?) sur le projet de black empowerment

La chambre des mines a déclaré approuver le nouveau plan gouvernemental qui prévoit désormais que seuls 15 % des droits miniers passeront aux mains de sociétés noires dans les cinq ans et seulement 26 % dans les dix ans. Le gouvernement, après avoir assuré qu'il n'y avait aucun plan de nationalisation pour aucune mine, espère ainsi rassurer les investisseurs étrangers qui s'étaient désengagés à la suite de la première programmation (30 % en dix ans dont 51 % dans tous nouveaux projets). Toutefois ces pourcentages comprennent les actions qui, au travers des fonds de pensions, seront difficiles à évaluer. Bien que l'activité minière ne génère que 10 % du PNB, elle représente 30 % des exportations et demeure l'employeur principal du pays.

(Reuters : 19/11/2002)

### Sida et compagnies minières : des répercussions diverses

Lonmin, troisième producteur mondial de platine, qui vise, grâce au développement de ses participations minières en Australie, une production de 34 t annuelles à l'horizon 2007, a annoncé récemment qu'il étudiait toutes les formes de mécanisations automatiques pour parer les effets du HIV dans ses mines sud africaines. En effet, le nombre de ses employés séropositifs atteindrait 45 %, soit environ 8 000 personnes en 2005.

De leur côté, De Beers et Anglo American ont décidé de prendre en charge la fourniture de traitements (ART) mais certains organismes, tout en soutenant cette action, y voient une trop grande dépendance des employés envers leur employeur et font pression sur l'état pour une prise en charge du traitement.

(Business Report, Jhb : 25/11/2002 ; Le Monde : 18/11/2002)

### Tentative de contrôle du fer sud-africain par Anglo American

Anglo American détient 34,9 % du capital d'Avmin et 20,1 % de celui de Kumba Resources respectivement numéro un et deux du fer sud-africain. Le gouvernement a donc demandé à la Banque de développement industriel IDC (secteur public) de superviser la restructuration du secteur. Détentrice elle-même de 14 % de Kumba Resources, IDC pourrait forcer Anglo à céder 25 % du capital d'Avmin à un partenaire noir (black empowerment), s'il avait encore l'intention d'augmenter sa participation dans Kumba qui vient d'enregistrer une hausse de ses profits de 74 % au troisième trimestre 2002 (410 M de rands).

(La lettre Afrique Expansion : 04/11/2002)

## ANGOLA

### Le russe Alrosa investit 300 M\$ et signe une nouvelle joint-venture avec Endiama

Prévus sur cinq ans, cet investissement servira à la construction d'une centrale électrique (50 M\$) à Chicapa (Lunda Sud) pour alimenter les installations de la société minière de Catoca détenue par Odebretch (Brésil), Endiama (Angola), Daumonty (Israël) et Alrosa, et à la construction d'une cité et d'une usine de traitement (50 M\$) pour faire face à la hausse de la production annuelle qui passera de 3,5 à 7 Mt de minerai début 2005. Le reste sera consacré au développement du nouveau projet en joint venture avec la société nationale Endiama et le portugais Espirito Santo Group pour le développement du plus important gisement du pays, Luo, où se trouvent deux kimberlites. Cette signature récente réduit les possibilités d'intervention de De Beers dans le pays alors que son différend avec Endiama est en passe de se régler.

Ce nouveau projet pourrait entrer en production en 2004 portant la production des participations minières d'Alrosa de 40 M\$ en 2002 à 100 M\$ en 2004.

(Africa Mining Intelligence : 30/10/2002 au 12/11/2002 ; La lettre Afrique Expansion : 11/11/2002)

## CANADA

### Une junior plus réactive que De Beers face aux contraintes environnementales

La troisième mine canadienne de diamant sera en 2005 celle de la petite compagnie nationale Tahera avec son projet de Jéricho situé à 400 km de Yellowknife, alors que De Beers voit son projet de Snap Lake repoussé à 2006, suite à des retards

pris sur son dossier d'impact environnemental.

(Reuters : 20/11/2002)

## CHILI

### Fin de la « dispute » pour La Disputada entre le Chili et Exxon

Le gouvernement chilien par la voix de son ministre des mines, aussi chairman de Enami, la société chilienne majoritaire dans la Compania Minera Disputada de las Condes, a retiré sa plainte contre Exxon. Le conflit avait pris naissance lorsque le groupe américain avait voulu céder pour 1,3 milliards de \$ ses 49 % dans la mine à Anglo American et que l'état chilien, faisant valoir son droit de préemption, s'était opposé à la transaction. Les deux protagonistes semblent s'être mis d'accord d'autant plus facilement que le gel de la transaction a permis au gouvernement chilien de consolider son système législatif pour empêcher que la transaction ne se fasse comme prévu initialement hors du pays pour échapper ainsi à l'impôt de 300 M\$ sur la plus value associée à cette cession.

(Metal Bulletin : 24/10/2002 ; Mining Journal 25/11/2002)

## CHINE

### Un an d'OMC après : croissance et demande demeurent les plus fortes mondiales

Le statut de plus important producteur mondial d'antimoine, bismuth, argent, étain, tungstène et zinc, s'est affirmé depuis son entrée dans l'OMC qui en a fait un exportateur significatif à des prix sans concurrence. De plus, les fortes demandes pour les substances déficitaires telles que le cuivre, le fer et l'alumine en font un acteur mondial de premier ordre sur les marchés. La valeur totale des importations et exportations de substances minières dépasse 100 milliards de \$. La croissance économique continue à croître de 7 à 10 % par an, soutenue par une forte demande et des prix à l'exportation sans compétition possible.

Toutefois les investissements étrangers directs dans la production minière nationale restent encore disc-

rets, principalement à cause de législations trop restrictives mais aussi par absence de perception des dirigeants chinois d'un tel besoin. Les interventions des grands groupes se limitent pour l'instant à l'approvisionnement en substances de base, et les quelques prises de participations dans les exploitations nationales sont surtout le fait de juniors. Par contre les investisseurs chinois ont pris de fortes participations dans les mines étrangères surtout pour le fer et le cuivre.

Un des facteurs ralentissant l'entrée des investissements étrangers dans la production minière est la perception de l'insécurité et des trop faibles salaires versés à la main d'œuvre, surtout dans les petites mines. Malgré les spectaculaires mesures prises par le gouvernement pour renverser cette image, fermeture de mines, amendes et lourdes peines de prisons, la production minière est dominée par les petites mines. Par exemple la production de cuivre est le fait de plus de 700 mines dont seulement sept peuvent être considérées de grande taille. La production charbonnière atteint des records avec plusieurs milliers de mines qui totalisent les accidents les plus meurtriers.

La croissance du PNB et de la demande interne ne montrent aucun signe de fléchissement à court ou moyen terme.

(Mining Magazine : novembre 2002)

### Les producteurs miniers de cuivre face aux incontournables importations

Les exploitants miniers ont demandé au gouvernement la suppression du taux d'imposition préférentiel accordé aux importations de concentrés de cuivre en provenance de Russie et du Kazakhstan. Alors que la taxe normale est de 19 % pour toutes les autres provenances elle n'est que de 6 % pour ces deux pays. Cette remise avait été mise en place en 2000 pour aider financièrement les petits raffineurs qui peinent à survivre.

À l'opposé, China United Copper (Minmetals 25 %, et les cinq plus grands affineurs chinois pour 15 % chacun) qui représente 80 % des

importations de concentrés de cuivre du pays, estime que la consommation de cuivre, aujourd'hui de 2,2 Mt, passera à 2,5 M en 2005 et 3,2 M en 2010. Elle pense également que les mines nationales de cuivre, déjà fortement exploitées et à faibles teneurs, ne pourront répondre à cette croissance. L'auto suffisance nationale est passée de 80 % en 1995, à 50 % l'an dernier et pourrait descendre à 38 % en 2010. Les importations chinoises ont atteint plus de 900 000 t pour les 9 premiers mois de l'année soit une hausse de 80 % par rapport à 2001.

(Metal Bulletin : 28/10/2002 ; Platts Metals Week : 28/10/2002)

## ÉMIRATS ARABES UNIS

### La raffinerie d'or de Dubaï acquiert une nouvelle technologie

La nouvelle usine d'Al Ghurair Giga à Dubaï, programmée pour un démarrage au premier trimestre 2003, affinera des dorés et des produits de recyclages et fabriquera des lingots pour les marchés asiatiques et du Moyen Orient. L'usine qui sera la plus grande de sa génération emploiera un processus hydrométallurgique, fourni par le sud-africain Mintek, basé sur l'extraction par solvants, pour produire de l'or avec une pureté de 99,99 % ou plus. Dubaï, qui commercialise déjà 10 % de la production de l'or mondial, a ouvert un centre commercial en avril pour augmenter son rôle sur le marché physique dans le but de rivaliser avec les places de Zurich ou de New York.

(E&MJ Field Notes : 21/11/2002)

## GABON

### Chute des revenus pétroliers

S'appuyant sur un constat dressé par une récente mission du Fond Monétaire International, le ministère des finances gabonais a annoncé la semaine dernière que le Gabon avait perdu en cinq ans le tiers de sa production pétrolière et la moitié des bénéfices issus des hydrocarbures.

(Africa Energy Intelligence : 20/11/2002)

## **Intérêt de Kumba Resources pour le fer gabonais : seulement pour le moyen terme**

Dans son dernier rapport, Kumba Resources, le holding minier sud africain (détenu à 20,1 % par Anglo American et issu de la restructuration d'Isacor), qui étudie de près le potentiel des gisements de fer de Belinga estimés à plus de 600 Mt de minerai à 64 % Fer, a indiqué que ce projet, tout comme celui de la Falémé au Sénégal, ne serait pas développé en priorité.

*(Africa Mining Intelligence : 30/10/2002 au 12/11/2002)*

## **GRÈCE**

### **Energie bon marché pour Aluminium de Grèce**

L'électricité publique de Grèce (partiellement privatisée) vient d'être autorisée par la CEE à continuer d'honorer un contrat signé en 1960 pour 46 ans de fourniture électrique à bas prix (actuellement à perte) avec Aluminium de Grèce (détenu à 60 % par Pechiney). L'état grec est ainsi autorisé à payer à la compagnie publique d'électricité une indemnité (178 M€ en 2002, ajustable annuellement) pour compenser ses pertes et lui permettre de préparer sa mise à niveau pour participer à la future compétition énergétique européenne. La CEE a approuvé l'accord, arguant qu'il n'y avait pas aide illégale de l'état, la compagnie d'électricité ne faisant aucun profit de cet accord.

*(Metal Bulletin : 04/11/2002)*

## **INDE**

### **La privatisation de Nalco (Société nationale pour l'aluminium) est repoussée**

Suite aux violentes actions de protestation de travailleurs le 28 octobre contre un des soumissionnaires (Hindalco) sur le complexe sidérurgique d'Angul (Orissa) et suite aux prises de positions de quelques ministres dont le très influent ministre de la défense, le gouvernement a décidé de suspendre temporairement le processus de due diligence en cours. La Ministre des mines s'est également

clairement prononcé contre la vente d'une participation stratégique à un investisseur unique. Les quinze soumissionnaires retenus, dont les plus grands : Alba, Alcan, Alcoa, CVRD, Pechiney, BHP Billinton et Rusal, devront attendre les résultats de sa prochaine rencontre avec le Premier ministre pour reprendre leurs audits. Cependant ces mouvements de protestations sont estimés classiques et les professionnels pensent que la privatisation sera achevée pour le troisième trimestre 2003.

*(Financial Times : 06/11/2002 ; Metal Bulletin : 31/10/2002 et 07/11/2002)*

## **INDONÉSIE**

### **Conséquences potentielles inattendues de l'attentat de Bali sur les cours du Cuivre**

Certains analystes prédisent que de possibles réductions de production à Grasberg, consécutives à un départ de britanniques et d'australien, pourraient à court terme soutenir les cours du cuivre dans un marché souffrant déjà d'un déficit de l'offre.

*(Reuters : 18/11/2002)*

## **MADAGASCAR**

### **Projets de centrale électrique**

Plusieurs nouvelles centrales hydro-électriques devraient être installées dans les cinq prochaines années en plusieurs points de Madagascar. Les projets retenus sont ceux de la centrale de Lohavanana au sud-est de Mantsoa (entre 90 et 120 MW), celle d'Ambodiroka dans la province de Mahajanga (13,5 MW auxquels viendront s'ajouter deux fois 13 MW) et de celles de Ramena et Lokoho dans la région de Diego Suarez (au total 40 MW). Ces infrastructures énergétiques essentielles pourraient favoriser l'émergence de quelques petites industries minières et surtout contribuer à la lutte contre la déforestation, fléau majeur de l'île.

*(Africa Mining Intelligence : 23/11/2002)*

## **MALAISIE**

### **Promotion d'un retour à l'étalon or sur fond de fondamentalisme islamiste**

Le Premier Ministre Mahathir Bin Mohammed, réaffirme sa détermination à vouloir employer l'or pour les règlements commerciaux internationaux. Durant son intervention dans une conférence à Kuala Lumpur en octobre, il a insisté sur le rôle de l'or dans la fracture entre les pays islamistes et les pays occidentaux et la volonté de son gouvernement à utiliser l'or dans les négociations commerciales internationales comme moyen de lutte contre les fluctuations monétaires imposées par les occidentaux.

*(The Mineweb : 18/11/2002)*

## **POLOGNE**

### **Le Ministère de l'Economie révèle sa stratégie de privatisation du charbon**

La fermeture de sept mines de charbon s'accompagnera de la réduction de 25 % des effectifs d'ici à 2006. La restructuration coûtera 1,2 milliards de dollars mais permettra de réduire la dette sectorielle de 60 %. Le gouvernement pense qu'il sera alors en état de lancer la privatisation du secteur charbonnier.

*(Reuters : 21/11/2002)*

## **RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO**

### **Le président Kabila sanctionne les dirigeants accusés dans le rapport de l'ONU**

Le président Kabila aurait démis de leur fonction tous les dirigeants cités dans le rapport de l'ONU pour être mêlés aux trafics d'or et de diamant. Ils auraient profités de leur position au gouvernement durant les quatre années de guerre civile pour détourner hors du pays plusieurs milliards de dollars.

*(Reuters : 22/11/2002)*

## Les géants miniers mis en accusation dans le rapport de l'ONU protestent

Anglo American et de Beers réfutent avoir maintenu toute opération minière durant les années de conflits. First quantum, Iscor et le groupe Forrest protestent aussi vigoureusement. Le groupe Forrest envisage une action en justice contre ces accusations qui nuisent gravement à la survie économique de son activité. De fait, certains experts estiment que le rapport de l'ONU contre les diamants de la guerre est « très accentué » et que De Beers est au contraire connu pour sa participation active dans cette lutte.

Ce sont surtout des diamantaires indépendants basés à Anvers, à Tel Aviv et New York qui ont profité ouvertement du conflit, notamment au travers de sociétés écrans basées aux Iles Vierges et aux Iles Caïmans et couvrant les intérêts privés de chefs militaires zimbabwéens. La moitié des 85 compagnies citées dans le rapport de l'ONU est basée à Londres ou dans les îles sous protectorat britannique (Vierges et Caïmans) et les décisions du gouvernement britannique sont attendues par la communauté internationale.

*(Africa Mining Intelligence : 30/10/2002 au 12/11/2002 ; La lettre Afrique Expansion : 04/11/2002 ; Metal Bulletin : 24-28-31/10/2002)*

## La production mensuelle de diamant soutient à elle seule l'économie nationale

Provenant pour les trois quarts de l'activité artisanale, elle soutiendrait à elle seule, avec les 20 à 30 M\$ qu'elle représente (2 à 3 M de carat mensuel), l'économie du pays, en permettant au gouvernement de pourvoir à la balance nationale des paiements. Devant cette donne fondamentale le gouvernement qui a mis en place en juillet dernier un nouveau code minier a demandé aux experts et exploitants miniers d'aider le gouvernement dans le processus d'assainis-

sement de ce secteur essentiel pour redresser l'économie nationale.

*(Africa Mining Intelligence : 28/10/2002)*

## RUSSIE

### Appel d'offre pour le projet cuivre d'Udokan en attente pour début 2003

Le gouvernement russe devait finaliser l'appel d'offre pour l'octroi du permis en octobre, mais il n'a toujours pas décidé si les compagnies étrangères seraient autorisées à soumissionner, indique un rapport de Reuters. La finalisation de l'offre est désormais attendue pour début 2003. Norilsk, Urals Metals and Mining et Kazakhmys Corp., le plus grand producteur de non ferreux du Kazakhstan (détenu à 40 % par Samsung et des intérêts chinois) sont sur les rangs. La Russie avait stoppé le développement d'Udokan dans les années 70 pour se concentrer sur des projets en Mongolie. Le projet représenterait 15 Mt de cuivre soit presque un tiers des ressources connues de la Russie. Le coût du développement de la mine est estimé entre 250 millions et 1 milliard de dollars.

*(E&MJ Field Notes : 15/11/2002)*

## USA

### Les environnementalistes contre Newmont au Nevada

Les environnementalistes attaquent Newmont en justice pour empêcher le projet d'expansion de la mine d'or de « Gold quarry » au Nevada. Selon eux ce projet mettrait en péril les ressources en eaux régionales.

*(Associated Press : 22/11/2002)*

## ZAMBIE

### La production de Konkola Copper Mines (KCM) bat un nouveau record

Malgré le départ d'Anglo American, le premier semestre se termine avec un record de production. Tirant l'essentiel

de son revenu extérieur de la vente de cuivre la Zambie, recherche toujours des partenaires pour manager cette mine.

*(Reuters : 15/11/2002)*

## ZIMBABWE

### Les mauvaises conditions offertes aux investisseurs ne gênent pas Rio Tinto

A travers sa filiale Rio Tinto Zimbabwe (56 %) et avec un investissement de 35 M\$, le groupe minier met en place l'ouverture de la mine à ciel ouvert de Murowa dans les Midlands (trois kimberlites avec des réserves de 16,5 Mt de minerai). La mise en production est prévue pour fin 2004 au rythme de 500 000 t/an ce qui, avec une teneur de 0,9 cts/t, assurerait une production de 450 000 cts/an.

*(Africa Mining Intelligence : 13 au 26/11/2002)*

### Lonmin vend cinq mines d'or à un sud-africain noir

Bien que Lonmin ait déclaré céder ses mines, qui ont une capacité de production de 6 t/an, dans le seul but de se recentrer sur le platine, le climat politique et économique très incertain a certainement pesé dans sa décision. Falcon Gold, Delta Gold et First Quantum avaient déjà fermé leurs mines devant le peu d'effort du gouvernement pour préserver le secteur.

Le repreneur (pour 15,5 M\$), le sud-africain Mzi Khumalo et sa société Metallon Corporation sont déjà connus pour avoir repris une société aurifère cédée par Anglo American dans le cadre du black empowerment et surtout pour ne pas avoir réussi à en assurer une gestion très rigoureuse. Cette reprise repose sur le pari d'une stabilité gouvernementale retrouvée ce qui n'a pas semblé une option plausible pour des groupes plus expérimentés.

*(La Lettre Afrique Expansion : 11/11/2002)*

# LES ENTREPRISES

## ABB

10 % du groupe suisse ABB (Asea Brown Boveri) sont maintenant la propriété d'Investor, la holding de la famille suédoise Wellenberg. Investor s'est récemment porté acquéreur de plus de 38 millions d'actions ABB pour augmenter significativement sa part qui se montait à 6,8 % précédemment. Une marque de confiance dans le groupe suisse qui connaît pourtant actuellement de sérieux soucis financiers dus au «risque amiante».

(*Les Echos ? 25/11/2002*)

## Arcelor

Des résultats de troisième trimestre contrastés, mais encourageants pour le géant de l'acier. Un bénéfice net part du groupe de 50 M€ en retrait de 32 % par rapport à la même période en 2001. Mais un résultat opérationnel qui a presque doublé, à 243 M€. Enfin, un chiffre d'affaires à 6,438 milliards d'euros, qui progresse de 3,3 %. Les ventes se sont distribuées ainsi : 74 % dans l'Union Européenne, 13 % en Amérique du Nord, 6 % en Amérique du Sud, et 7 % dans le reste du monde. L'activité pivot du groupe dans les aciers plats enregistre une stabilité des expéditions et des prix moyens.

Un panorama d'ensemble plutôt rassurant au moment où est enregistrée l'émergence d'un nouveau grand pôle concurrent : 2 mois après la fusion de Kawasaki Steel et de NKK (au sein de JFE), Nippon Steel, Kobe Steel et Sumitomo Metal annoncent un rapprochement par échange de participations croisées. Le nouvel ensemble, jouant la carte de la synergie pour économiser près de 500 M € par an, aura une capacité de production de 44 Mt/an qui le placera largement devant JFE et presque à hauteur d'Arcelor. C'est avant tout le marché asiatique qui sera la cible de la nouvelle alliance.

(*La Tribune : 20/11/2002 ; Les Echos : 18/11/2002*)

## Alcoa

Alcoa progresse dans son projet d'installation d'une fonderie d'aluminium en Islande : il vient d'acquérir Reydaral HF, la compagnie chargée de faire les études environnementales, un point pivot de la poursuite des opérations. Cette nouvelle unité de production permettrait de doubler la capacité de production de l'Islande en y ajoutant 295 000 t/an, et se traduirait par une création d'un millier d'emplois à terme, outre les 2 000 nécessaires à sa construction. Mais ce projet rencontre encore bien des oppositions, dont celle des écologistes.

(*Metal Bulletin : 28/10/2002 et 18/11/2002*)

## Degussa

La commission européenne de la concurrence (secteur des matériaux de construction) a donné son feu vert à une reprise du chimiste germanique Degussa par le groupe minier allemand RAG. Mais ce dernier devra en contrepartie céder sa capacité de production de naphthalène-sulfonate dans l'Union européenne, une matière utile pour la fabrication d'adjuvants pour béton. RAG détient 45 % du capital de Degussa à la suite d'une OPA. Le groupe énergétique EON en détient 45 autres pour-cent.

(*Les Echos : 19/11/2002*)

## Inco

Le groupe canadien a lancé un avertissement sur une possible dérive du projet de Goro (nickel - cobalt) en termes de délais de réalisation et de coûts : première production éventuellement retardée jusqu'à l'horizon 2005, et coût initial du projet (1,45 milliards de dollars) accru de 15 %. On ne sait pas si cette déclaration aura un impact sur les négociations entre Inco et Sumitomo pour une prise de participation de ce dernier à hauteur de 26 % sur le projet.

(*Metal Bulletin : 28/10/2002*)

## KUMBA

Résultats de troisième trimestre spectaculaires pour la holding sud-africaine : bénéfiques de 410 M de rands, en hausse de 74 % par rapport à la même période en 2001 ! C'est la vente de ses minerais de fer qui en est à l'origine.

(*Africa Mining Intelligence : N° 48, du 30/10/2002 au 12/11/2002*)

## Lafarge

Le cimentier français devrait se voir infliger une amende d'un montant élevé voisin de 100 M€ par la Commission européenne pour entente illicite (avec le groupe britannique BPB et le groupe allemand Knaf) sur les prix dans le domaine des plaques de plâtre. Il s'agit là de l'aboutissement d'une procédure enclenchée il y a quatre ans.

Par ailleurs les résultats publiés par Lafarge pour les neuf derniers mois sont encourageants, avec un chiffre d'affaires de 11,251 milliards d'euros, en progression de 15,2 % par rapport à la même période en 2001. La branche ciment progresse de 29,7 % à 5,43 milliards d'euros, le pôle granulats et béton de 5,7 % à 3,6 milliards, la branche plâtre de 8,9 % à 0,88 milliards, tandis que la branche toiture recule de 1,7 % à 1,16 milliards.

(*La Tribune : 22/11/2002 ; Les Echos : 04-21/11/2002*)

## Metaleurop

L'usine de Noyelles-Godault du groupe français doit faire face à une plainte déposée par une soixantaine d'habitants auprès du tribunal de Béthune pour empoisonnement au plomb. Cette plainte s'appuie sur une enquête de dépistage du saturnisme qui a mis en évidence des traces de plomb d'un niveau anormal dans le sang de dizaines d'enfants. L'usine de Noyelles, implantée depuis 1894, est la plus grosse fonderie de plomb en

Europe, avec une production annuelle de l'ordre de 170 000 t/an.

(*Les Echos* : 31/10/2002)

### **Nestlé Waters**

Nestlé Waters France projette de construire une plate-forme de stockage et de logistique d'une capacité de 80 000 palettes en Haute-Marne. Cet investissement est justifié par la nécessité de répondre à l'augmentation des volumes produits sur les sites d'embouteillage d'eau minérale de Vittel et de Contrexeville (respectivement 1,8 milliards et 511 M de bouteilles par an). Rappelons que Nestlé Waters France représente un chiffre d'affaires de 936,7 M€.

(*Les Echos* : 28/10/2002)

### **Nippon Steel**

Le premier aciériste japonais a communiqué de mauvais résultats pour le premier semestre 2002 : perte nette de 5,1 milliards de yens (41,6 M€) contre un bénéfice net de 520 M de yens l'an dernier pendant la même période.

(*La Tribune* : 22/11/2002)

### **Norsk Hydro (et Alcan)**

Le groupe norvégien spécialisé dans le pétrole, les métaux et les engrais, projette de céder VAW Flexible, une filiale dans le domaine des emballages souples, au canadien Alcan pour un montant voisin de 345 M€. Une opération à laquelle le français Pechiney était vivement intéressé.

(*La Tribune* : 25/11/2002)

### **Pechiney**

Les chiffres du troisième trimestre 2002 ont déçu les observateurs du groupe français : une perte nette de 14 M€ contre un bénéfice de 56 M pour la même période en 2001. La marge opérationnelle est également en repli, à

95 M€ contre 137 l'an passé. De plus, Pechiney prévoit pour cette même marge une performance annuelle de 400 M€ alors que les analystes attendaient un montant de 450 M.

(*La Tribune* : 25/10/2002)

### **Saint-Gobain**

Le groupe français publie des résultats sur les neuf premiers mois qui laissent présager une stabilité de ses performances annuelles, ce qui, dans la conjoncture actuelle, est jugé plutôt satisfaisant. Chiffre d'affaires à 22,93 milliards d'euros, en progression légère de 0,6 % à périmètre et changes comparables. La branche habitat a progressé de 1,8 %, les matériaux de construction de 2,1 % ; seule l'activité de canalisations a reculé de 4,3 %. C'est du côté du pôle de haute performance, céramiques industrielles et abrasifs, que la situation s'est dégradée (- 7,4 %). Saint-Gobain, toujours secoué par le risque amiante, confirme avoir provisionné une charge de 100 M€ à cet effet.

(*Les Echos* : 30/11/2002)

### **Setforge**

Le fabricant français de pièces forgées, issu en 2001 de la scission des Forges stéphanoises, est circonspect, mais néanmoins optimiste. Le premier semestre n'a pas été brillant, baisse de 37 % du résultat d'exploitation et baisse de 57 % du résultat net, mais son président prévoit un chiffre d'affaires annuel de 106 M€, en hausse de 1,7 % par rapport à 2001, et une marge opérationnelle d'au moins 2,4 %. Son objectif reste une pénétration accrue chez les grands constructeurs d'automobiles européens, en comptant sur son savoir-faire (résistance combinée à la légèreté) dans les domaines de la réduction d'énergie et la lutte contre la pollution.

(*La Tribune* : 20/11/2002)

### **Sollac Méditerranée (groupe Arcelor)**

Le complexe sidérurgique de Sollac Fos, sur l'étang de Berre, verra sa capacité de production passer de 4,5 à 5 Mt d'acier d'ici à 2004. Cette augmentation est motivée par des perspectives de marché croissant dans la zone du sud de l'Europe. Le complexe alimente entre autres les usines de La Magona en Italie (800 000 t), Sagunto en Espagne (800 000 t) et Saint-Chely d'Apcher en Lozère (100 000 t). Par ailleurs le groupe voudrait se positionner en Turquie, un marché de 6,5 Mt.

L'usine de Fos mise également sur le marché des gros tubes soudés utilisés dans les opérations industrielles dans les domaines de l'eau, du gaz et du pétrole. Sollac dépense environ 60 M€ annuellement sur son site.

(*Les Echos* : 19/11/2002)

### **Vallourec**

Avertissement sur résultats 2002 lancé par le fabricant français de tubes spécialisés en acier : ratio brut d'exploitation sur chiffre d'affaires ramené de 15 à 14 %, et montant prévisionnel des ventes en léger repli, de 2,55 à 2,5 milliards d'euros. Cet avertissement est motivé d'abord par une baisse observée de son carnet de commandes, lui-même induit par un retard d'enregistrement de contrats dans les secteurs de l'énergie et du pétrole. Mais Vallourec est aussi affecté par les difficultés de démarrage d'une ligne de production pour l'automobile et des pertes de change concernant ses affaires brésiliennes. Enfin, le risque d'un conflit en Irak est défavorable au groupe, compte tenu d'un risque fort de gel des investissements des groupes pétroliers

(*La Tribune* : 20/11/2002 ; *Les Echos* : 20/11/2002)

# CARNET

## Gabriel Resources Ltd

Oyvind Hushovd, ancien Président-Directeur Général de Falconbridge, rejoint le conseil d'administration de Gabriel Resources. Rappelons qu'il s'agit du groupe développant le gisement d'or de Rosia Montana en Roumanie

(*Metal Bulletin* : 21/11/2002 ; *Mining Journal* : 22/11/2002)

## Ineris

René Amalberti a été nommé Président du conseil scientifique de l'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS). Ce professeur de médecine succède à Alain Pavé.

(*La Tribune* : 04/11/2002)

## Imerys

Patrick Kron, président du directoire d'Imerys, quitte le groupe pour prendre la direction d'Alstom en remplacement de Pierre Bilger. Patrick Kron quitte un groupe dont il a assuré la mutation depuis le secteur de la métallurgie jusqu'à celui de l'extraction et la transformation des minéraux industriels, changeant, au passage, le nom d'Imetal en Imerys. Le groupe s'est hissé parmi les leaders mondiaux des charges (kaolin, GCC) et des réfractaires grâce à une active politique ciblée de croissance externe. En 1999, il s'est notamment distingué par le rachat du leader mondial des kaolins, la société anglaise English China Clay. Patrick Kron est remplacé par Gérard Buffière qui a rejoint l'entreprise en 1998 et occupait depuis mars 2000 le poste de

directeur de la branche pigments et additifs. Patrick Kron restera au conseil de surveillance d'Imerys.

(*La Tribune* : 05/11/2002 ; *Le Figaro* : 06/11/2002 ; *Les Echos* : 05/11/2002)

## Kumba resources Ltd

Dawn Marole a été nommée Présidente de Kumba Resources, en remplacement de Hans Smith, partant à la retraite. C'est la première fois qu'une femme de couleur occupe un tel poste en Afrique du Sud. Dawn Marole travaillait auparavant à la Banque du Développement de l'Afrique du Sud.

(*Mining Journal* : 22/11/2002)

## LME (London Metal Exchange)

C'est un australien, John Pizzey, qui a été choisi comme président du LME. John Pizzey est un des vice-présidents d'Alcoa et un ancien président d'Alcoa World alumina & Chemicals. Il succèdera à Lord Bagri qui part en retraite après neuf années de présidence.

Cette nomination marque l'arrivée d'un homme au profil de « producteur » affirmé, une certaine nouveauté pour l'institution londonienne

(*Metal Bulletin* : 21/11/2002)

## MIBA

C'est un ancien de la maison (depuis 1995), Tshitata Luabeya, qui a été nommé Président Administrateur Délégué de la MIBA, compagnie d'état assurant l'essentiel de l'importante production de diamant congolaise. Il remplace Jean-Charles Okoto Lolakoumbe, mis en place par Laurent

Kabila, et qui vient d'être limogé après la publication du rapport de l'ONU sur l'exploitation illégale des ressources naturelles dans lequel il est cité (bien qu'il n'y ait officiellement aucun lien de cause à effet). Tshitata Luabeya est aussi un ancien de la Gécamines, et cette nomination signalerait une volonté des congolais d'obtenir de nouveaux financements auprès d'institutions belges telle la Belgoalaise

(*Africa Mining Intelligence* : N° 49, du 13 au 26/11/2002)

## MMC Norilsk Nickel

Valery Rudakov, ancien Vice-Ministre des Finances de la Russie, a été nommé Président de ZAO Polyus, filiale récemment acquise par le groupe Norilsk. Valery Rudakov était précédemment Président du groupe d'État producteur de diamant Alrosa, ainsi que Président de la Réserve Fédérale des gemmes et métaux précieux !

(*Metal Bulletin* : 18/11/2002 ; *Mining Journal* : 08/11/2002)

## Outokumpu (Groupe)

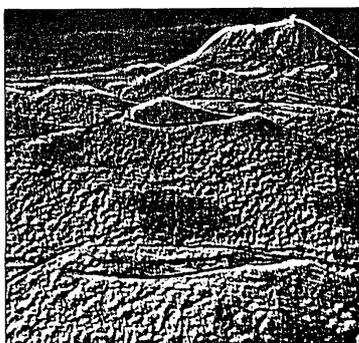
Harri Natunen a été nommé Président d'Outokumpu Zinc Oy et Vice-Président d'Outokumpu, en charge du commerce du zinc. Il succède à Ville Sipilä qui part en retraite. Harri Natunen était jusqu'à présent Vice-Président d'AvestaPolarit, en charge du commerce des ferro-chromes.

(*Metal Bulletin* : 18/11/2002)

# **ECO-NOTE**

# Eaux minérales : ressource renouvelable mais pas inépuisable

mines  
& carrières  
*le dossier*



**Auvergne : valoriser  
les ressources  
minérales régionales**

La mise en valeur des vertus des eaux minérales se perd dans la nuit des temps. L'exploitation d'eau minérale naturelle recouvre deux aspects, d'une part les activités thermales à finalité de soins et de bien être dans des établissements de santé spécialisés et d'autre part la commercialisation de l'eau pour la consommation humaine.



*L'Auvergne est la contrée d'Europe la plus riche en eaux minérales en nombre de sources, en diversité d'émergences et en nature de minéralisations...*

On ne pouvait se réunir en Auvergne sans aborder les eaux minérales naturelles. L'Auvergne c'est la contrée d'Europe la plus riche en eaux minérales en nombre de sources, en diversité d'émergences et en nature de minéralisations. On y dénombre 109 sources d'eau minérale (626 en France), 10 stations thermales (90 en France) et 9 sites d'embouteillage (50 en France).

## Thermalisme et embouteillage

La mise en valeur des vertus des eaux minérales se perd dans la nuit des temps. Elle est aussi vieille que la douleur des hommes. Les eaux chaudes ont de tous temps été recherchées pour des soins curatifs. Ce furent les romains, grands amateurs de bains, qui développèrent le thermalisme

en Gaule et introduisirent le commerce des eaux médicinales.

Cette culture du thermalisme, tombée dans l'oubli après les invasions barbares, a réapparu progressivement au 15<sup>e</sup> siècle et a pris récemment un essor considérable. À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la France était considérée comme le pays du thermalisme, pratique qui a été pendant longtemps le seul moyen de traiter certaines affections. A la belle époque, il était de bon ton "d'aller prendre les eaux". Sous le second Empire, cure thermale rimait avec médication et divertissement. Le thermalisme, réservé d'abord à une élite s'est popularisé, surtout grâce à la sécurité sociale. Malgré cela, la fréquentation des stations thermales hexagonales est inférieure à celle d'autres pays d'Europe.

Même si d'autres éléments naturels sont utilisés dans les établissements thermaux, tels les gaz et les boues, l'eau minérale naturelle constitue l'agent essentiel des traitements qui agit par ses propriétés physiques, chimiques, pharmacodynamiques et même psychologiques liées à la symbolique de la pureté de l'eau qui s'attache aussi au cadre naturel des sources.

Par ailleurs, c'est au cours du 19<sup>e</sup> siècle que naquit véritablement l'embouteillage de l'eau minérale. En emportant puis en se faisant livrer de l'eau minérale, les curistes prolongeaient ainsi leur traitement à domicile.

Le développement des moyens de transport d'abord, la généralisation de l'emballage verre, la demande croissante des consommateurs recherchant des substituts aux eaux de distribution publique chlorées parfois de qualité médiocre et surtout l'apparition de la bouteille plastique à la fin des années 1960 ... transformèrent cette activité d'embouteillage artisanale et locale en une véritable industrie. Cet essor de l'eau minérale naturelle profita également par contre coup aux eaux de source.

### Profil physico-chimique des eaux minérales naturelles

Si l'on observe la cartographie des sites d'eau minérale naturelle -thermalisme et embouteillage-, on s'aperçoit que la France est coupée en deux par une diagonale Bayonne Metz au-dessous de laquelle se regroupe l'essentiel des sources d'eau minérale naturelle. Cette disparité découle de l'histoire géologique de la France. L'ère tertiaire y a été marquée par une succession de phases tectoniques : phase pyrénéenne poussée S-N, phase alpine avec effondrement des Limagnes (gauchissement et volcanisme). Ces phases ont provoqué la fracturation du sous-sol, phénomène propice aussi bien à la pénétration des eaux vers les profondeurs où elles acquièrent leur spéci-

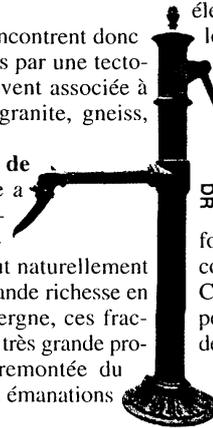
ficité d'eau minérale, qu'à leur retour vers la surface.

Les eaux minérales se rencontrent donc dans les régions affectées par une tectonique récente et très souvent associée à des roches anciennes : granite, gneiss, datés de l'ère primaire.

**Contexte géologique de l'Auvergne.** L'Auvergne a été affectée par ces mouvements de l'écorce terrestre. Elle était donc tout naturellement prédisposée à une très grande richesse en eaux minérales. En Auvergne, ces fractures qui affectent le sol à très grande profondeur ont permis la remontée du magma volcanique et des émanations

de CO<sub>2</sub> issues du manteau supérieur. Ces éléments jouent un rôle déterminant dans le caractère des eaux minérales auvergnates.

La nature des eaux minérales est déterminée par celle des roches qui sont rencontrées en profondeur et non pas par celles qui sont voisines des émergences même si elles peuvent parfois y participer. Les granites et les gneiss constituent la quasi-totalité de ces roches. Ces formations sont peu poreuses et peu perméables en profondeur. C'est leur degré de fissuration et les accidents tectoniques qui favorisent la circulation des eaux (descente et remontée).



## Eaux minérales naturelles, quelques définitions

**Eau du robinet.** Eau de distribution publique (adduction d'eau potable - AEP). C'est une eau d'origine superficielle ou souterraine généralement traitée et potable.

**Eau de table.** Eau d'origine quelconque traitée pour être rendue potable et embouteillée pour être vendue.

**Eau de source.** Eau d'origine souterraine provenant d'aquifères de qualité bien protégés de toute pollution, bactériologiquement saine - naturellement potable (sans traitement), mise en bouteille pour la vente après autorisation préfectorale.

**Eau minérale naturelle.** Eau d'origine souterraine bactériologiquement saine (qualité garantie par la protection naturelle du gisement) avec des caractéristiques physico-chimiques et microbiologiques constantes (température, teneurs en minéraux et oligo-éléments stables aux fluctuations naturelles connues). Ces caractéristiques ne sont pas affectées par le débit d'exploitation. Le cas échéant, avoir des propriétés favorables à la santé reconnue par l'Académie Nationale de Médecine (obligatoire pour les eaux utilisées à des fins thérapeutiques dans un établissement thermal). Les seuls traitements admis sont la sédimentation des matières en suspension, la séparation des composés instables et une éventuelle adjonction de gaz carbonique. Contrairement à une idée assez généralement répandue, les eaux minérales naturelles ne sont pas spécialement minéralisées (Volvic - Evian). Leurs caractéristiques physico-chimiques ne les différencient pas des autres eaux souterraines. Il n'existe pas de définition intrinsèque d'une eau minérale. C'est une eau dont l'exploitation est autorisée comme telle. Elle a fait l'objet d'une reconnaissance légale, concrétisée, après une procédure administrative, par un arrêté ministériel d'autorisation d'exploiter l'eau (ministère chargé de la santé).

**Eau minérale.** Appellation contractée d'une eau minérale naturelle.

**Eau médicinale.** Terme parfois employé de façon impropre comme synonyme d'eau minérale naturelle. Ce vocable regroupe les préparations diverses telle que "eau de Dalibour" "eau de Botot".

**Eau thermale.** Cette dénomination ne répond pas à une définition précise. Dans le langage courant, il s'agit d'une eau utilisée dans un établissement de soins.

**Eau thermominérale.** Dénomination sans contenu précis, synonyme d'eau minérale. Peut désigner des eaux qui se distinguent par leur température et leur minéralisation.

**Eau plate.** Eau ne contenant pas de gaz, contrairement aux eaux gazeuses ou carbogazeuses (plus de 250 mg/l de CO<sub>2</sub>).

**Eau conditionnée - emballée - embouteillée.** Toute eau mise en bouteille pour être livrée aux consommateurs.

**Thermalisme ou crénothérapie** (krène = source - thérapie = soins). C'est l'utilisation thérapeutique des eaux (médecine par les sources). Il ne faut pas confondre "thermalisme" et "balnéothérapie". Cette dernière n'est qu'une composante des traitements thermaux et peut être pratiquée en dehors du thermalisme et avec n'importe quelle eau.

Dans les bassins sédimentaires, les niveaux arkosiques (grès) sont des réservoirs privilégiés d'autant plus que les marnes constituent souvent des couvertures étanches. Les arkoses de Limagne sont gorgées d'eau carbogazeuses. Des bancs de calcaires peuvent se rencontrer du côté de Vichy.

Dans les massifs volcaniques, les accumulations de projections fines (cinérites, pouzzolanes) constituent des magasins importants et privilégiés.

**La minéralisation.** De nombreux phénomènes physico-chimiques complexes interviennent pour donner la "signature" de l'eau : dissolution, réduction, permuta-tion, actions des micro-organismes, etc. L'Auvergne est essentiellement une province carbogazeuse et la quasi-totalité des sources produisent des eaux bicarbonatées sodiques, c'est-à-dire que l'anion  $\text{HCO}_3^-$  et le cation  $\text{Na}^+$  sont dominants, ou chlorobicarbonatés lorsque l'anion  $\text{Cl}^-$  est plus abondant que l'anion  $\text{HCO}_3^-$ . C'est dans le socle que les eaux se chargent en sodium (Na), tandis qu'en remontant à travers les terrains sédimentaires et volcaniques, elles se chargent en calcium. Toutefois, dans les eaux minérales d'Auvergne, le sodium est toujours dominant.

Les autres éléments importants sont la silice, le fer (Le Breuil-sur-Couze), l'arsenic (La Bourboule), le magnésium (Châtelguyon), le fluor, le bore, le lithium. En général, l'Auvergne possède des eaux riches en sels minéraux (résidus secs > à 1500mg/l et jusqu'à 6000 mg/l).

**La température.** La température de l'eau qui émerge est une des caractéristiques d'une source. Elle est liée au mode de circulation de l'eau. La profondeur qu'une eau peut atteindre (gradient géothermique, 1°C tous les 30 mètres), sa vitesse de remontée et son mélange avec les eaux de subsurface conditionnent ce paramètre. Plus la remontée est rapide, plus la température à l'émergence sera élevée (peu de déperdition de calories). Les mélanges avec les eaux de subsurface contribuent également à faire chuter sa température et à modifier la minéralité acquise en profondeur. À Chaudes-Aigues, l'eau a atteint la profondeur de 2000 mètres pour émerger à 82°C, en suivant un filon de quartz dans sa remontée.

**Les gaz dissous.** Le gaz associé aux eaux minérales auvergnates est le  $\text{CO}_2$  à plus de 99%. Ses proportions, en relation avec la remontée du manteau, sont généralement

très importantes. Le rapport gaz/liquide peut dépasser 4 (Vichy, St-Nectaire, Châtelguyon) avec des débits considérables 150 m<sup>3</sup>/heure à Royat. La présence de gaz conjuguée à la température (thermosiphon) confèrent à beaucoup de sources leur artésianisme jaillissant.

On rencontre sur un axe EW au nord de l'Auvergne des eaux moins gazeuses où prédomine l'azote. Ces eaux sont plutôt chlorurées ou sulfatées sodiques (Evaux-Bains, Néris, Bourbon-l'Archambault).

**L'eau de Volvic.** L'eau de Volvic est un peu particulière. Son origine est relativement peu profonde (une centaine de mètres). Le bassin de Volvic est constitué par une ancienne vallée profonde et étroite dans le socle granitique. Elle fut remblayée par des couches de laves et des cendres provenant du volcan de la Nugère.



Ces terrains volcaniques, scories et pouzzolanes, très poreux et perméables et les laves fissurées permettent aux eaux de pluie de percoler jusqu'au socle granitique imperméable. Elles cheminent vers l'aval de la vallée sous forme d'une nappe d'imprégnation. L'eau se minéralise dans ces roches volcaniques en se chargeant d'oligo-éléments. Il s'agit d'une eau plate faiblement minéralisée (120 mg/l de résidus secs) dont la température d'émergence est de 9,5°C.

### La protection des gisements d'eau minérale

Les gisements d'eau minérale apparaissent naturellement (par la géologie) mieux protégés que les nappes plus superficielles soumises aux multiples agressions des activités humaines (pollutions urbaines, industrielles et agricoles). Cependant, l'impluvium et la zone d'émergence méritent une très grande vigilance.

**La protection du gisement.** Protéger c'est d'abord connaître la zone d'impluvium d'un gisement (son alimentation) et le cheminement de l'eau dans le sous-sol jusqu'à son émergence. apprécier ensuite les faiblesses de cet ensemble et les points qui méritent une attention particulière de tous. La possibilité de mettre en place une protection réglementaire sur une source d'eau minérale est intervenue dès 1856. L'eau de la source doit cependant au préalable avoir été déclarée d'intérêt public. Cette protection sur un périmètre déterminé ne visait à l'origine que le détournement des eaux de

la source (aspects quantitatifs) par des travaux souterrains inconséquents, voire mal intentionnés susceptibles de nuire à la pérennité d'une source (guerre des sources).

La loi sur l'eau de 1992 a reconnu la valeur fondamentale et patrimoniale de l'eau et implique une protection de la ressource en tant que telle. A l'aspect quantitatif de la protection d'une source d'eau minérale, cette loi a complété le dispositif de 1856 en y ajoutant l'aspect qualitatif, prenant ainsi en considération les activités humaines susceptibles d'avoir un impact sur la qualité des eaux (pollutions de toute nature).

C'est en 1937 qu'apparaît le périmètre sanitaire d'émergence. C'est une zone reconnue strictement indispensable pour éviter toute pollution au niveau du captage. Cette protection se limite seulement à l'émergence. Le propriétaire de la source doit avoir une totale maîtrise foncière de cette zone qui est d'autant plus limitée que l'eau est puisée profondément ou protégée par l'étanchéité des terrains recouvrant le gisement.

La mise en œuvre d'une protection se heurte à l'aliénation d'intérêts privés au profit d'autres intérêts privés. L'initiation, par l'exploitant de la source, d'une politique d'aménagement et de gestion de l'espace, dans les zones reconnues fragiles, permet d'organiser une protection du gisement d'eau minérale, sans forcément recourir à un dispositif réglementaire spécifique et complexe. Sans être exhaustif, une telle politique peut consister à :

- favoriser le maintien d'une agriculture forte respectueuse de l'environnement, avec une bonne valorisation de ses productions (produits bio, appellation d'origine par exemple) ;
- mettre en place un code des bonnes pratiques agricoles et environnementales ;
- améliorer les réseaux publics d'assainissement et veiller au bon fonctionnement des stations d'épuration ;
- recenser les causes potentielles de pollution et y apporter des solutions efficaces pour les prévenir ou rechercher et proposer des variantes : activités polluantes : stockage de substances dangereuses ou polluantes (solvants, détergents, carburants, combustibles, ...) ; stockage de fuel chez les particuliers ; variante : favoriser l'arrivée et l'utilisation du gaz de ville ; système d'assainissement autonome (fosse septique, puits perdus, épandage, ...) ; voies de circulation (risques d'accidents de transport de matières dangereuses, produits de déneigement, ...) ;
- contenir l'urbanisation et les activités, notamment polluantes à travers le plan d'occupation des sols (établissement utilisant ou produisant des substances dangereuses, stations services, garages, pressings, ...).

Une telle politique peut se mettre en place en concertation avec tous les acteurs économiques concernés par un tel intérêt commun bien compris et partagé. Les zones particulièrement fragiles, bien identifiées pourraient être portées à la connaissance de tous, bien qu'elles ne comportent pas d'obligation opposable aux tiers. L'administration serait invitée à faire preuve d'une vigilance particulière dans l'application des règles de droit commun pour les projets ou le fonctionnement des activités existantes à l'intérieur de ces zones bien circonscrites.

**La préservation de la ressource.** Le débit et le rythme d'exploitation d'une source sont primordiaux pour conserver à l'eau ses caractéristiques intrinsèques qui sont le fondement même de l'eau minérale naturelle. Pour faire face à des besoins nouveaux ou supplémentaires, l'exploitant pourrait être tenté d'augmenter le débit du prélèvement par pompage. Or il est risqué de vouloir extraire un volume supérieur à celui résultant du débit naturel ou d'équilibre. Un prélèvement excessif peut modifier les caractéristiques physico-chimiques de l'eau de la source. Il peut également, le cas échéant, attirer les eaux banales de la nappe superficielle avec les problèmes de pollution qu'elle peut induire. Ces conséquences disqualifient une eau minérale.

La surexploitation n'est pas la seule menace qui pèse sur une eau minérale. Les travaux souterrains, dans l'environnement des sources, sont susceptibles de modifier profondément et de façon irrémédiable les équilibres hydrogéologiques, voir de détourner les eaux de leur circuit. Ils peuvent également mettre le gisement d'eau minérale en communication avec d'autres aquifères très différents ou pollués.

Bien que les eaux minérales se renouvellent régulièrement, elles ne sont pas moins sensibles à toutes actions inconsidérées de l'homme qui conduiraient à perturber les équilibres naturels. De telles actions risqueraient de porter atteinte à cette richesse naturelle qu'il faut savoir protéger.

La mise en œuvre ou le renforcement d'une politique de prévention aux multiples agressions potentielles, de surveillance et de contrôle des différents paramètres caractérisant une eau minérale doit rester un objectif majeur pour continuer à exploiter durablement cette richesse naturelle. ■

